

Programme de la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne

Janvier - Juin 2013



POUR LA STABILITÉ, L'EMPLOI ET LA CROISSANCE

Table des matières

Pour la stabilité, l'emploi et la croissance	1
Les principes essentiels de la présidence irlandaise	1
L'approche de l'Irlande	2
1ere PARTIE: présentation générale	4
1. Assurer la stabilité	5
L'union bancaire	5
Le semestre européen	5
Les prochaines étapes de l'Union économique et monétaire	6
2. Investir dans l'emploi et la croissance durables	7
Un marché unique de l'avenir	7
La nouvelle génération: s'attaquer au chômage des jeunes	8
L'orientation du futur budget de l'UE vers l'emploi et la croissance	8
Une croissance durable et intelligente	9
3. L'Europe et le monde	10
Maintenir et soutenir la paix, la sécurité et la démocratie	10
La lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde	11
De nouveaux marchés pour les exportateurs européens	11
Un leadership renouvelé dans le domaine du changement climatique	11
2e PARTIE: les formations du Conseil	12
Affaire générales	13
Le futur budget: le cadre financier pluriannuel (CFP)	13
La gouvernance économique	13
La politique régionale et politique de cohésion	14
L'élargissement	14
La politique maritime intégrée	15
La cybersécurité	15
Affaires étrangères	16
Le commerce international et l'investissement	16
Les États-Unis	17
Soutenir le travail de l'OMC	17
L'investissement direct étranger	17
La politique humanitaire et de développement	17
La politique de défense	18
La politique européenne de voisinage	19
Affaires économiques et financières	20
L'union bancaire: soutenir la stabilité et restaurer la confiance	20
Le renforcement de la régulation financière	21
Le budget annuel de l'UE	21
La taxation	22
Le semestre européen	22
La législation pour la gouvernance économique: le «six-pack» et le «two-pack»	22
Une feuille de route pour l'exécution de l'UEM	22
Réunions des ministres des finances du G20, des gouverneurs de banque centrale et leurs adjoints	23

Justice et affaires intérieures	24
La justice au service de la croissance: renforcer la confiance dans le marché unique	24
Le crime: un soutien et une coopération approfondis au niveau de l'application des lois	25
L'asile et les migrations	25
La convention de Schengen	26
Le renforcement des droits des citoyens	26
Agriculture et pêche	27
L'agriculture	27
Les mesures vétérinaires, phytosanitaires et de sécurité alimentaire	28
La pêche	28
La sylviculture	29
Compétitivité	30
- Droit de la consommation	30
Le marché unique de l'avenir	30
La propriété intellectuelle	31
Les petites et moyennes entreprises (PME)	32
La modernisation des aides de l'État	33
Les douanes	33
Le droit des sociétés	34
La recherche et l'innovation	34
L'espace	35
Emploi, politique sociale, santé et consommateurs	36
Pour l'emploi	36
L'orientation portée sur les perspectives de la jeunesse en Europe	37
La mobilité professionnelle, pour l'emploi et la croissance	37
Les droits des travailleurs, la santé et la sécurité	37
Les mesures d'investissement social	38
L'égalité	38
La politique en matière de santé	39
Environnement	41
Le 7e programme d'action pour l'environnement	41
Le changement climatique	41
La législation environnementale	43
La directive relative à l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE)	43
L'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation	44
L'agenda international relatif au climat et à l'environnement	44
La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	44
Rio +20	44
Le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)	45
Le mercure	45
La convention de l'ONU sur les produits chimiques et les déchets et la convention d'Aarhus	45
Transports, télécommunications et énergie	46
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)	46
Les transports	46
Les télécommunications	47
L'énergie	49
Éducation, jeunesse, culture et sport	51
L'Éducation	51
La jeunesse	52
La culture	52
Le sport	52

Pour la stabilité, l'emploi et la croissance

L'année 2013 marque le début d'une nouvelle phase dans la relance de l'Union européenne. La tâche de la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne consistera à garantir la stabilité et à assurer qu'elle débouche sur l'emploi et la croissance.

Ce programme présente les décisions réelles et tangibles que nous avancerons en tant que pays présidant les négociations des neuf formations du Conseil, de janvier à juin. En collaboration avec les autres États membres, les institutions de l'Union européenne et autres parties prenantes, la présidence irlandaise sera celle d'un pays en reprise économique, moteur de la relance en Europe.

La crise commencée en 2008 a mis en évidence, essentiellement, les faiblesses du cadre budgétaire et monétaire de l'Union européenne. Elle a également révélé les différences significatives de niveau de compétitivité entre les États membres. Les effets sociaux et économiques qu'elle a générés ont entraîné un taux de chômage élevé et inacceptable et ont créé de la précarité chez beaucoup à travers toute l'UE, et notamment en Irlande.

La crise a clairement mis en lumière les liens étroits existants entre nos économies. L'UE doit donc agir davantage pour apporter une réponse aux problèmes communs auxquels nous sommes confrontés. Les États membres doivent, quant à eux, garantir que l'architecture de l'Union corresponde aux réalités actuelles, à savoir des économies chaque fois plus interconnectées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières. D'une manière générale, nous, à l'intérieur de l'Union, devons mettre en place les mesures adoptées, renforcer notre gouvernance, investir dans la croissance et la création d'emploi, développer le marché unique de l'avenir et renouveler notre engagement envers nos partenaires extérieurs. Nous n'avons pas de temps à perdre.

À l'entame d'une nouvelle étape vers la relance, il est temps que l'Europe puise au maximum dans ses valeurs et ses forces et démontre que la méthode européenne de prise de décision est capable d'engendrer les changements nécessaires. L'UE vient tout juste de recevoir le prix Nobel de la Paix pour avoir réussi à instaurer une paix durable. Son projet principal pour 2013 et au-delà est de restaurer la prospérité de manière juste et durable sur le long terme.

Les principes essentiels de la présidence irlandaise

La méthode employée pour choisir nos priorités dans l'agenda actuel de la législation européenne était de nous interroger afin de savoir si celles-ci feraient réellement la différence.

Ce programme de mesures expose en détails les propositions et initiatives auxquelles nous accorderons toute notre attention et qui concernent plusieurs domaines politiques et les différentes formations du Conseil. Les domaines clés dans lesquels nous souhaitons faire une différence sont les suivants:

Une relance centrée sur les citoyens et conçue pour durer

La première des priorités pour l'Union est de renouer avec la croissance économique créatrice d'emploi pour les personnes durement touchées par la crise, après ces dernières années à fort taux de destruction d'emploi. Nous devons donc garantir une stabilité pérenne et pour cela il est nécessaire de

renouveler la gouvernance économique en Europe. L'union bancaire et la réforme des services financiers associées à une meilleure coordination économique, à travers le processus du semestre européen, seront des domaines clés dans lesquels progresser.

Outre ces intérêts, la présidence irlandaise mettra également l'accent sur le chômage des jeunes tout au long de son mandat de six mois. Nous tentons de créer une dynamique suite au paquet «Emploi des jeunes» et au plan d'investissements sociaux, et de garantir un accord sur des décisions touchant aux domaines de la santé, la mobilité et l'éducation.

L'investissement dans la croissance favorable à l'emploi et dans les ressources de l'Europe

Le marché unique a été un grand succès européen. Nous ferons notamment progresser la législation en vue de promouvoir l'économie numérique de l'Europe. Nous mettrons en œuvre une série de mesures destinées au secteur affichant le plus grand potentiel de croissance et de création d'emploi en Europe, à savoir nos PME. Parmi ces mesures, citons un meilleur accès au crédit, aux offres de marchés publics et aux financements de la recherche.

Nous jouerons pleinement notre rôle afin d'aboutir à un accord sur le budget de l'UE pour la période 2014-2020. Cela conduira à des mesures sectorielles dans des domaines clés tels que la réforme de la PAC, de la politique de cohésion et le programme-cadre pour la recherche «Horizon 2020». Une attention toute particulière sera accordée au potentiel des ressources naturelles en Europe aussi bien sur terre qu'en mer («Croissance bleue»), en remettant à l'ordre du jour l'agenda de l'économie verte en tant que moteur d'une croissance durable et intelligente.

L'Europe et le monde: un engagement gagnant-gagnant avec nos partenaires

Il semble évident que la reprise en Europe ne peut se faire en vase clos et que l'Union doit être un partenaire efficace sur la scène internationale. Nous donnerons la priorité au commerce en nous attachant à ouvrir de nouveaux marchés, à créer des opportunités pour les entreprises en vue de conduire à la création de plus d'emplois et de croissance.

En tant que présidence, l'Irlande poursuivra l'agenda de l'élargissement et soutiendra les activités du service européen pour l'action extérieure (SEAE) visant à renforcer les relations avec les pays voisins. Nous nous consacrerons à l'examen de la politique humanitaire et de développement, notamment dans le contexte de la famine mondiale persistante et du changement climatique. Nous travaillerons également au renforcement des relations entre l'UE et les Nations unies, surtout dans les domaines de gestion des crises et d'opérations de soutien de la paix.

L'approche de l'Irlande

La manière dont une présidence mène ses activités et traite avec les autres États membres et partenaires des institutions de l'UE est primordiale. La Commission et le Parlement européens sont des acteurs indispensables dans la mise en œuvre de notre programme. Nous mettrons à profit notre expérience nationale de stabilisation économique et budgétaire afin de relancer l'emploi et renforcer la cohésion sociale. Nous le faisons dans notre pays et, en tant que présidence, nous jouerons pleinement notre rôle pour mettre en place des mesures favorables à la croissance et à l'emploi au sein de l'Union. Notre action en tant que présidence s'intègre au programme de 18 mois établi avec nos partenaires du trio, la Grèce et la Lituanie.

En 2013, l'Irlande célèbre ses quarante ans d'adhésion à l'UE et assure pour la septième fois une présidence tournante du Conseil. Depuis notre adhésion en 1973, l'Union est passée de neuf à vingt-sept États membres. C'est d'ailleurs lors de notre présidence de 2004 que dix nouveaux États membres

nous ont rejoints. Les institutions ainsi que la présidence du Conseil ont également été largement modifiées. Notre approche essentielle reflètera le meilleur de nos présidences précédentes: un médiateur honnête, ouvert et transparent, à la recherche de l'efficacité et de résultats clairs.

Dans le cadre de notre présidence, outre les activités que nous mènerons à Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg, nous attendons la venue de quelques 15 000 personnes lors des 180 événements qui seront organisés en Irlande de janvier à juin 2013.

Nous attendons avec intérêt le lancement de l'Année européenne des citoyens organisé à Dublin début janvier 2013 ainsi que la présentation d'un vaste programme d'événements liés à la culture irlandaise qui auront lieu en Irlande, à Bruxelles et ailleurs en Europe.

1ere PARTIE: présentation générale

1. Assurer la stabilité

La crise économique et financière a mis en relief les faiblesses de l'architecture monétaire et économique de l'Europe. Nous nous occuperons des questions immédiates et de court terme mais, en tant que présidence, nous accorderons la même importance à la mise en place de fondements plus pérennes pour la stabilité. Ce socle a été défini lors des Conseils européens successifs, et repose notamment sur l'union bancaire, le semestre européen et la prochaine phase de réformes de l'Union économique et monétaire telle qu'exposée par le Conseil européen de décembre 2012.

Afin de garantir une confiance pérenne nécessaire à la poursuite de la relance en Europe, pour l'emploi et la croissance, la stabilité que nous avons établie doit être ancrée de manière durable.

L'union bancaire

Le 29 juin 2012, les dirigeants européens ont unanimement reconnu l'impératif consistant à rompre le lien entre les banques et les États. Ce lien a non seulement engendré des difficultés pour les États, qui ont dû financer le sauvetage des banques, mais a également influencé l'octroi de crédit abordable pour les entreprises et les ménages. L'économie de l'UE ne peut croître de manière significative si les investisseurs et les consommateurs n'ont pas confiance dans le système bancaire de l'Union et dans le cadre réglementaire sur lequel il repose.

C'est pourquoi la présidence plaidera en faveur d'un accord sur les propositions d'union bancaire. Ce vaste éventail de propositions vise à mettre en place une surveillance plus efficace, une meilleure résolution de la défaillance d'institutions financières ainsi qu'une plus grande protection des contribuables et des consommateurs. Ces propositions prévoient également le développement de mécanismes d'alerte rapide afin d'éviter de futures crises bancaires. La présidence mènera aussi des activités dans d'autres domaines en vue d'approfondir le règlement financier, là où nécessaire, afin de mieux protéger les intérêts des consommateurs et des investisseurs et d'éviter la répétition des erreurs du passé.

Le semestre européen

Le semestre européen a pour objectif de garantir une stabilité pérenne via un nouveau système de coordination des politiques économiques entre les États membres. Il vise à apporter la garantie que les États membres alignent leurs politiques économiques et budgétaires sur leurs obligations. Le but ultime du semestre européen est l'instauration d'une croissance économique durable génératrice d'emploi et de cohésion sociale dans toute l'Europe, conformément à la stratégie Europe 2020.

L'Irlande a rédigé une feuille de route pour la gestion de son semestre européen 2013, qu'elle a adressée à toutes les formations du Conseil et à leurs instances préparatoires. La présidence irlandaise travaillera de manière coordonnée et cohérente jusqu'aux Conseils européens de mars et de juin, afin que cette collaboration soit une réelle plus-value dans le processus visant à garantir la relance européenne.

Un engagement accru des parlements dans le processus du semestre européen est primordial et nous collaborerons avec le Parlement européen et les parlements nationaux afin d'y parvenir.

Les prochaines étapes de l'Union économique et monétaire

Le 14 décembre 2012, le Conseil européen a publié ses conclusions sur l'avenir de l'Union économique et monétaire (UEM) et a défini une série d'échéances. La présidence irlandaise donnera la primauté aux propositions et priorités convenues par le Conseil européen, y compris celles concernant le mécanisme de surveillance unique et un mécanisme de résolution commune. Elle cherchera également, si possible, à faire des avancées sur ces mécanismes. Ces propositions se fondent sur le rapport intitulé «Vers une véritable Union économique et monétaire» préparé par le président du Conseil en collaboration avec les présidents de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et de l'Eurogroupe, ainsi que sur le «projet» de la Commission européenne relatif à l'UEM publié le 28 novembre. Par ailleurs, nous prenons part de l'intention du président du Conseil européen d'avancer, d'ici juin 2013, d'autres propositions ainsi qu'une feuille de route assortie d'échéances pour davantage de réformes portant sur la gouvernance budgétaire et économique. Nous tenterons de contribuer de manière constructive à ce processus. L'objectif de telles mesures est la création d'une UEM plus forte et plus efficace pouvant contribuer à restaurer la confiance, et à soutenir la relance économique et la croissance de l'emploi à travers l'Europe.

2. Investir dans l'emploi et la croissance durables

L'UE doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre la création d'emploi et pour garantir une croissance durable. La présidence irlandaise s'efforcera de parvenir à un accord sur des propositions qui feront vraiment la différence pour les citoyens et les créateurs d'emplois. Selon l'Irlande, la prochaine étape sur le chemin de la reprise économique doit aller de pair avec la mise en place d'un marché unique de l'avenir, notamment un marché unique du numérique, et doit mettre un coup de projecteur sur la nouvelle génération en s'attaquant au chômage des jeunes.

Un accord sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2014-2020 devrait être conclu dès que possible. La présidence irlandaise travaillera sans relâche avec ses partenaires, et notamment avec le Parlement européen, sur un accord interinstitutionnel concernant plusieurs instruments devant permettre aux financements d'être rapidement débloqués en vue de contribuer à l'emploi et à la croissance. Ces instruments permettront de renforcer les capacités de l'UE en matière de recherche et d'innovation, de promouvoir la cohésion et de développer l'investissement intelligent dans nos ressources naturelles sur terre comme en mer.

Un marché unique de l'avenir

Le marché unique a été l'un des plus grands succès de l'Union européenne. Ces vingt dernières années il a permis à l'UE d'être plus compétitive et a apporté aux consommateurs et créateurs d'emplois d'innombrables bénéfices. Cependant, le droit sur lequel repose le marché unique doit s'adapter aux constantes évolutions du marché ainsi qu'aux nouvelles façons de vivre des citoyens.

Le marché unique du numérique

Une croissance dans l'économie numérique favorisera le commerce transfrontalier et améliorera la compétitivité, apportant des avantages sur le long terme tant pour les entreprises que pour les consommateurs. La présidence irlandaise s'emploiera à ce que l'UE soit équipée afin de soutenir et stimuler la croissance dans le secteur de l'économie numérique en favorisant des mesures dans les domaines de la cybersécurité, l'identification et les signatures électroniques, la protection des données ainsi que le déploiement de réseaux à très haut débit et l'accessibilité du web. L'Irlande accueillera l'Assemblée stratégique numérique en juin 2013, qui a lieu pour la première fois dans une autre ville que Bruxelles.

La mobilité au niveau scolaire et professionnel

En vue de créer un marché unique plus ouvert et de permettre aux citoyens de bénéficier de nouvelles offres d'emplois, la présidence s'attachera à supprimer les obstacles qui découragent la libre circulation des personnes au sein de l'Union. Elle avancera dans des domaines tels que les travailleurs détachés, la transférabilité des droits à pension, le renforcement des droits des travailleurs migrants et la reconnaissance des qualifications professionnelles. De plus, l'accord sur le programme «Erasmus pour tous» simplifiera la poursuite de la mobilité des étudiants au sein de l'Union européenne.

La nouvelle génération: s'attaquer au chômage des jeunes

L'Europe doit offrir des opportunités à ses jeunes afin d'éviter le développement d'une «génération perdue». Dans le cadre de la mise en place du Pacte pour la croissance et l'emploi, nous mènerons des activités afin d'établir une Garantie pour la jeunesse visant à fournir une formation, des études poussées ou un emploi aux jeunes. Le chômage des jeunes sera également le principal sujet d'une réunion informelle de ministres à Dublin en février.

L'orientation du futur budget de l'UE vers l'emploi et la croissance

Le cadre financier pluriannuel (CFP) vise à définir le cadre pour la procédure budgétaire annuelle de l'UE (2014-2020). Le budget européen permet de fournir les fonds de l'UE afin de relancer la croissance, l'investissement et l'emploi tout en améliorant la compétitivité de l'Europe.

Obtenir un accord sur le CFP, qui fixe les propositions du futur budget de l'Union pour la période 2014-2020, est donc essentiel pour asseoir les bases de la relance économique européenne, de la croissance à venir et de la cohésion sociale. C'est pourquoi la présidence collaborera avec le président du Conseil européen et le Parlement européen afin d'aboutir à un accord sur le CFP puis de lancer sa mise en œuvre.

La cohésion

Le Fonds de cohésion finance le développement de la cohésion sociale et économique au sein de l'UE et notamment dans les régions les plus pauvres. Il a contribué à l'amélioration de la qualité de vie de millions d'Européens et a encouragé la création d'emplois et le développement économique. La présidence donnera la priorité à un accord sur l'ensemble des mesures relatives à la politique de cohésion afin que les citoyens et les entreprises de l'Union puissent en tirer des avantages dans les décennies à venir.

Agriculture, pêche et politique maritime

La présidence irlandaise conduira des réformes dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche en Europe afin de garantir la pérennité de la qualité, sécurité et durabilité de l'approvisionnement alimentaire européen. Ces mesures permettront également d'améliorer la compétitivité de ces secteurs au niveau mondial et de soutenir les communautés et économies rurales au sein de l'Union.

La réforme de la politique agricole commune (PAC) et celle de la politique commune de la pêche (PCP) auront pour objectif de mieux définir leur apport dans la croissance durable et la création d'emploi. Tandis que les propositions visant à conférer une dimension plus écologique à la PAC seront primordiales dans le développement de l'économie verte européenne, la présidence irlandaise se concentrera également sur la Croissance bleue, mettant à profit les opportunités offertes par les 89 000 km de littoral en Europe.

La recherche et l'innovation

Le programme «Horizon 2020» contribuera à faire de l'Europe un centre de classe internationale pour la recherche et l'innovation et il favorisera le développement des secteurs à fort potentiel dans le domaine de l'économie du savoir. La meilleure façon d'y parvenir est de financer de manière ciblée la recherche et l'innovation. La présidence irlandaise s'efforcera donc de garantir que les chercheurs puissent accéder facilement aux financements européens en matière de recherche et d'innovation, à travers une procédure simplifiée qui limite les obstacles bureaucratiques.

Concernant les petites et moyennes entreprises (PME) la présidence se concentrera sur des mesures visant à faciliter l'accès aux financements dans le domaine de la recherche. Le programme pour la compétitivité des entreprises et des PME (COSME) fera également parti de nos actions pour soutenir la compétitivité de ce secteur à fort potentiel et créateur d'emploi.

Une croissance durable et intelligente

La croissance peut et devrait être durable. Dans ce contexte, l'UE poursuit son leadership dans la lutte contre les effets du changement climatique. Le programme de la présidence irlandaise contient des mesures spécifiques orientées vers la croissance durable dans tous les domaines politiques et la dimension de durabilité se retrouve également dans de nombreuses autres mesures.

Favoriser la reconversion écologique de l'économie suppose la création de plus d'emplois durables dans toutes les sphères de l'économie telles que la production industrielle, les services financiers et le tourisme ainsi que dans les domaines généralement associés aux «emplois verts» comme celui de l'énergie.

En termes de stratégie, l'Irlande agira en faveur de l'innovation et d'une croissance verte et durable en Europe en essayant d'obtenir un accord sur le 7e programme d'action pour l'environnement. Parmi les domaines spécifiques œuvrant à la promotion d'une meilleure durabilité, se trouvent le développement de la Politique maritime intégrée, l'aide au développement, la taxation de l'énergie, le programme «Horizon 2020», ainsi que les réseaux transeuropéens et les réformes de la PAC et de la PCP. Toutes ces actions seront réalisées en parallèle du vaste programme législatif et international du Conseil «Environnement» lors de notre présidence. Nous nous efforcerons également de mettre en lumière le lien existant entre l'énergie et la politique environnementale à l'occasion d'une réunion informelle conjointe des ministres en charge de ces questions.

Une Europe mieux connectée renforce le potentiel de croissance à venir de l'UE et c'est la raison pour laquelle la présidence irlandaise accordera la priorité à la mise en place du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE).

3. L'Europe et le monde

L'Europe doit regarder hors de ses frontières et nouer le dialogue avec ses partenaires internationaux.

L'Irlande, en tant que présidence, soutiendra activement la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ainsi que le service européen pour l'action extérieure. Le but sera de renforcer l'efficacité et la cohérence de la politique extérieure de l'UE et de répondre aux défis majeurs en matière de sécurité et politique internationale. C'est la façon dont nous conduirons notre présidence en vue de consolider notre contribution à la recherche de la paix, de la démocratie et de la prospérité.

L'Irlande attend avec intérêt de représenter l'UE lorsqu'il faudra faire face aux défis mondiaux tels que la faim, la pauvreté et le changement climatique.

Avec pour objectif la stabilité, l'emploi et la croissance, la présidence irlandaise donnera la priorité à des accords commerciaux bilatéraux avec un ensemble de partenaires clés dont les États-Unis. De tels accords devraient être gagnant-gagnants pour les parties prenantes et fournir de nouvelles et meilleures opportunités.

Maintenir et soutenir la paix, la sécurité et la démocratie

L'attribution du prix Nobel de la Paix à l'Union européenne en 2012 a permis de rappeler à la communauté internationale les valeurs sur lesquelles l'Union s'est construite.

Ces valeurs sont au cœur de la politique étrangère de l'Irlande et notamment un profond engagement envers la paix, la démocratie et les droits de l'homme. Elles guident nos contributions au développement de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union ainsi qu'à sa politique de sécurité et de défense commune. Ces valeurs seront le socle de notre soutien aux activités de la haute représentante et du service européen pour l'action extérieure (SEAE) lors de notre présidence.

La protection et le développement des droits de l'homme, la recherche du désarmement mondial et les objectifs de non-prolifération ainsi que la contribution que peut apporter l'UE au niveau de la gestion des crises et la prévention et résolution des conflits dans le monde, sont des thèmes auxquels l'Irlande s'attachera tout particulièrement. Nous nous emploierons à promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de l'UE relative aux droits de l'homme, nous contribuerons à définir les positions de l'UE dans les négociations de désarmement et non-prolifération, et nous participerons aux efforts visant à renforcer les capacités de l'Union dans des domaines tels que la prévention et résolution des conflits. La récente élection de l'Irlande au Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour un mandat de trois ans à compter du 1er janvier 2013, renforcera notre contribution vis-à-vis de la politique des droits de l'homme. Par ailleurs, notre capacité à participer à la prévention et résolution des conflits se voit renforcer par notre expérience dans le processus de paix de l'Irlande du Nord et par notre rôle de président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en 2012.

La présidence travaillera avec une détermination accrue pour approfondir l'élargissement de l'Union et encouragera le développement de sociétés démocratiques et en paix dans les pays voisins de l'Union à l'est et au sud.

La lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde

L'UE et ses États membres investissent de manière considérable, tant en ressources humaines que financières, afin de mettre fin à la pauvreté dans les pays en développement en tentant de doter les peuples des moyens nécessaires pour qu'ils transforment leur communauté et leur pays. L'UE doit s'assurer au maximum de l'efficacité de son aide au développement dans l'apport de changements positifs. Elle doit garantir que ce soutien soit durable, qu'il soit fondé sur ses valeurs et qu'il évolue afin de répondre aux nouveaux défis et nouvelles crises.

Lors de sa présidence, l'Irlande collaborera avec ses partenaires afin de définir et de renforcer la future approche de l'Union européenne vis-à-vis de sa politique de développement. Nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir les ministres et les experts lors des conférences organisées à Dublin pour influencer sur les problèmes auxquels sont confrontées les populations les plus pauvres de la planète. Nous mettrons un point d'orgue à conjuguer nos efforts afin d'examiner les problèmes de la faim, de la nutrition et de la justice climatique.

De nouveaux marchés pour les exportateurs européens

La présidence irlandaise tentera de créer une dynamique dans les négociations commerciales entre l'UE et des pays tiers, afin d'accroître les accès et opportunités sur ces marchés pour nos exportateurs. La conclusion d'accords commerciaux avec le Canada et Singapour sera une étape importante. La présidence cherchera à avancer sur les négociations relatives à un accord de libre-échange (ALE) avec le Japon, l'Inde et d'autres partenaires stratégiques. Elle se penchera également sur les relations entre l'UE et la Chine, notamment en ce qui concerne la protection des investissements et l'accès au marché.

La présidence irlandaise se concentrera tout particulièrement sur la relation commerciale entre l'UE et les États-Unis afin de parvenir à un mandat officiel du Conseil permettant d'entamer des négociations sur un nouvel accord global de libre-échange et d'investissement entre les deux partenaires.

Un leadership renouvelé dans le domaine du changement climatique

Outre les activités à l'intérieur de ses frontières, l'UE doit continuer à donner l'exemple en apportant des solutions à la menace mondiale que représente le changement climatique. Lors de son mandat, la présidence irlandaise fait face à un agenda environnemental exigeant au niveau international mais elle se réjouit à l'idée de coordonner puis de représenter les positions de l'UE sur toute une série de questions urgentes, telles que la lutte contre les effets du changement climatique ou encore la protection de la planète pour les générations futures.

2e PARTIE: les formations du Conseil

Affaire générales

Le Conseil «Affaires générales» (CAG) prépare la voie pour les décisions clés adoptées par le Conseil européen. Il s'occupe également de plusieurs domaines politiques intersectoriels dont l'élargissement, la politique de cohésion ainsi que les questions de gestion et de relation concernant les institutions de l'UE.

Lors de notre présidence, nous soutiendrons le Conseil européen dans sa tâche consistant à conclure avec succès les négociations sur le futur budget de l'Union. En parallèle, nous mènerons des négociations sectoriels et par Conseil concernant les instruments nécessaires à la croissance, l'emploi et la cohésion sociale.

Le futur budget: le cadre financier pluriannuel (CFP)

Les décisions relatives au futur budget de l'UE (CFP) détermineront l'orientation stratégique des politiques de l'Union pour la période 2014-2020. Le CFP est clairement en conformité avec la stratégie «Europe 2020». Le financement pour les politiques et les programmes clés tels que la politique agricole commune, «Horizon 2020», la politique de cohésion ainsi que le mécanisme pour l'interconnexion en Europe aura un impact considérable sur l'avenir de l'UE. Cela permettra également de définir le développement économique et social de l'Union et sa compétitivité à l'international pour les décennies à venir.

Conformément à son objectif premier de promouvoir la stabilité, l'emploi et la croissance, la présidence s'emploiera à garantir que les programmes de financement de l'UE soutiennent:

- » la croissance durable;
- » la capacité d'innovation de l'Europe;
- » le développement d'infrastructure stratégique;
- » la promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale.

Lorsque le Conseil sera parvenu à un accord concernant le CFP global, la présidence tentera d'obtenir l'assentiment du Parlement européen. Parallèlement, nous mènerons des négociations au sein du Conseil et avec le Parlement européen sur chacune des mesures législatives qui permettront que le budget soit déployé là où il peut faire une différence.

La gouvernance économique

La crise fiscale et économique mondiale a mis en relief la fragilité de certaines économies européennes ainsi que les carences dans l'architecture économique et monétaire de l'UE. Les économies européennes sont étroitement liées et lorsque des problèmes surviennent dans un État ils peuvent rapidement et sévèrement affecter les autres États. Une des réponses apportées à la crise a été le développement d'une meilleure gouvernance économique.

Le semestre européen vise à améliorer, chaque année, la surveillance et la coordination des différents volets des économies des États membres, tels que les politiques structurelles, budgétaires et macro-économiques. L'objectif est de garantir des finances publiques plus saines, de promouvoir la stabilité et restaurer la confiance dans les économies de l'UE, tant à l'intérieur des frontières qu'à l'international. Il est également question de stimuler la croissance économique et de nouveaux investissements.

La présidence irlandaise s'efforcera d'assurer un processus efficace et inclusif, en s'appuyant sur les leçons tirées des précédents semestres européens. Comme il est indiqué dans sa feuille de route, la présidence veillera à ce que les conclusions de l'examen annuel de la croissance (EAC) soient analysées de manière exhaustive en janvier et février 2013 au sein de plusieurs Conseils, dont l'Ecofin et les Conseils «EPSCO» et «Compétitivité». En coopération avec le Secrétariat du Conseil, la présidence préparera pour le Conseil européen du printemps un rapport de synthèse détaillé sur les discussions ministérielles portant sur l'EAC au sein des Conseils sectoriels. Ce rapport permettra de cibler notre attention sur des actions clés que devront prendre l'UE et les États membres dans plusieurs domaines politiques afin de soutenir la relance et la création d'emploi en Europe.

La réponse du Conseil européen alliée à l'EAC guideront les décisions de planification budgétaire et économique nationale que définiront les États membres en avril 2013 dans les programmes de stabilité et de convergence et programmes nationaux de réforme. Ces programmes serviront à leur tour de socle aux propositions de recommandations par pays rédigées par la Commission européenne en mai. La présidence fera en sorte que ces recommandations soient parachevées dans les temps afin d'être révisées et approuvées par le Conseil européen du mois de juin.

La politique régionale et politique de cohésion

La politique de cohésion a démontré être l'un des instruments européens les plus efficaces pour répondre aux disparités économiques, sociales et territoriales qui existent entre les différentes régions au sein de l'Union. Un approfondissement est cependant nécessaire afin de réduire les disparités régionales dans l'UE car 25 % des 271 régions d'Europe ont un PIB par habitant inférieur à 75 % de la moyenne européenne.

Le Fonds de cohésion constitue une part importante du CFP. Le paquet de propositions législatives de la Commission européenne pour la période 2014-2020 renforce la dimension stratégique et de long terme de la politique de cohésion. Il apporte également davantage de cohérence avec d'autres initiatives de l'UE telles que le développement rural, les politiques maritimes et de la pêche, afin d'assurer que les investissements de l'Union soient ciblés sur des objectifs de long terme pour la croissance et l'emploi.

Au nom du Conseil, la présidence irlandaise travaillera en étroite collaboration avec le Parlement européen pour aboutir à un accord sur les six dispositions qui composent le paquet relatif à la politique de cohésion.

L'élargissement

L'Union européenne a créé un niveau de coopération sans précédent entre les États. Après plus de cinquante années de coopération, l'UE est devenue l'une des forces les plus performantes dans le monde d'aujourd'hui pour la paix, la démocratisation et la protection des droits de l'homme.

En 2013 l'Irlande fêtera le quarantième anniversaire de son adhésion à l'Union qui a eu lieu à l'occasion de la première vague d'élargissement. Lors de sa dernière présidence, en 2004, l'Irlande a accueilli dix nouveaux États membres au sein de l'Union au cours de la «Journée de bienvenue». En 2013, la présidence irlandaise continuera de donner la priorité à une politique d'élargissement crédible fondée

sur le principe de conditionnalité. Même si la présidence s'emploiera avec détermination à faire avancer l'élargissement et à soutenir les États dans leur préparation à l'adhésion, les progrès dans ce domaine dépendront des États eux-mêmes.

La présidence supervisera en premier lieu l'étude du rapport de suivi final concernant la Croatie et son adhésion à l'Union le 1er janvier 2013. La présidence s'attachera, par ailleurs, à avancer sur les négociations en cours avec l'Islande et elle cherchera à restaurer une dynamique dans le processus d'adhésion de la Turquie. La présidence s'efforcera de faire progresser les négociations récemment entamées avec le Monténégro.

L'UE, sous la présidence irlandaise, discutera et parviendra probablement à un accord concernant les étapes à venir pour répondre aux aspirations européennes de la Serbie, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine et de l'Albanie.

La politique maritime intégrée

L'Europe possède un littoral de 89 000 km et l'activité économique associée à la mer représente environ une niche d'emploi pour 5,4 millions de citoyens à travers toute l'Union. Selon les estimations de la Commission européenne, ce chiffre pourrait atteindre 7 millions de personnes en 2020. De plus, 75 % du commerce extérieur de l'Europe et 37 % du commerce au sein de l'UE se fait de manière maritime, ce qui démontre l'importance d'une politique maritime coordonnée qui s'aligne sur les objectifs de la stratégie «Europe 2020».

En tant qu'île, l'Irlande attache beaucoup d'importance aux questions maritimes et au potentiel de croissance que ce domaine global représente et notamment la pêche durable, le transport maritime, les énergies renouvelables, les biotechnologies, l'exploration des ressources minérales du sous-sol marin ou encore le développement régional et du tourisme. L'accord conclu à Limassol par la présidence chypriote en octobre 2012 pour une politique de croissance et de l'emploi tournée vers la mer est une étape positive pour le développement futur d'une politique maritime intégrée (PMI) de l'UE. La présidence irlandaise se situera dans le prolongement de ces mesures.

La présidence s'efforcera d'avancer sur la proposition de planification de l'espace maritime qui vise à établir un juste équilibre entre les intérêts des différents secteurs en vue de garantir un usage efficace et durable des précieuses ressources marines des États membres. La présidence cherchera à développer la mise en place de l'initiative sur la «Croissance bleue».

L'Irlande, en tant que présidence, se réjouit à la perspective de progresser sur l'adoption d'un plan d'action concernant la stratégie pour la région atlantique, afin de consolider et de développer le travail dans ce domaine et de garantir que les communautés de littoral bénéficient d'une exploitation durable des ressources importantes de l'Atlantique. Le GAC en tant que Conseil en charge des initiatives politiques transversales aura la responsabilité de cette stratégie.

La cybersécurité

Dans le cadre de la priorité qu'elle accorde au marché unique du numérique et à la stratégie numérique, la présidence attend avec impatience la publication début 2013 de la déclaration commune de la Commission européenne et de la haute représentante pour les affaires étrangères sur la cybersécurité. La stratégie vise à créer un environnement numérique sûr et solide pour tous les citoyens européens, les entreprises et les organismes publics. Elle a également pour objectif de renforcer la contribution de l'UE à la coopération internationale dans les domaines de la cybersécurité et cybercriminalité. Lors de sa présidence, l'Irlande s'engagera à avancer sur le développement d'une approche intégrée et cohérente de la cybersécurité à l'échelle de l'Union afin de promouvoir la confiance des entreprises et des consommateurs, ce qui permettra d'augmenter la croissance en ligne.

Affaires étrangères

Le Conseil «Affaires étrangères» (CAE), chargé de déterminer la politique étrangère de l'UE, est présidé par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. L'Irlande, en tant que présidence, soutiendra activement le travail de la haute représentante et du service européen pour l'action extérieure (SEAE). Elle les aidera dans leur mission visant à renforcer l'efficacité et la cohérence externe de l'UE et à élaborer des réponses au niveau européen face aux défis actuels en matière de politique étrangère et de sécurité. Lors de ce processus, l'Irlande intensifiera sa contribution dans la recherche de la paix mondiale, la démocratie et les droits de l'homme. L'Irlande est convaincue du rôle de la coopération au développement et, lors de sa présidence, elle s'emploiera à attirer l'attention sur la lutte contre la faim, la pauvreté et les nouveaux défis tels que l'impact du changement climatique sur les régions les plus pauvres au monde et leurs populations.

La présidence irlandaise donnera également la priorité au commerce international et aux accords commerciaux avec des partenaires internationaux, dont les États-Unis. Elle encouragera par ailleurs une coopération plus étroite et un dialogue avec les partenaires asiatiques de l'Union.

En tant que présidence, l'Irlande travaillera avec la haute représentante et le SEAE à la promotion de politiques extérieures de l'UE plus efficaces et cohérentes, y compris au sein des Nations unies et autres instances multilatérales. Elle cherchera à garantir que l'Union s'exprime d'une seule voix lors des négociations internationales.

À travers son soutien à la haute représentante et au SEAE et par ses contributions pour l'élaboration et le développement des politiques extérieures de l'UE, l'Irlande contribuera à garantir que les valeurs fondamentales de paix, de démocratie et de respect des droits de l'homme soient ancrées dans ces politiques. La protection et la promotion des droits de l'homme, y compris le soutien au représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme et la mise en œuvre de la stratégie européenne dans ce domaine, retiendront particulièrement l'attention de la présidence. L'Irlande contribuera également au développement des politiques et positions de l'UE dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Elle tentera, en outre, de participer au renforcement des capacités de l'Union dans les domaines de prévention et résolution des conflits.

Le commerce international et l'investissement

Les tendances commerciales dans le monde sont en constante évolution et l'UE doit saisir les possibilités offertes par les marchés de pays tiers en forte croissance. La décision prise d'organiser une réunion informelle des ministres du commerce témoigne de la haute priorité de l'Irlande pour cet objectif.

Le Canada

La présidence irlandaise s'efforcera d'assurer l'aboutissement des négociations de libre-échange entre l'UE et le Canada.

Le voisinage méridional et oriental

L'UE entretient d'importantes relations commerciales et économiques avec de nombreux pays situés dans le voisinage méridional et oriental. Le renforcement de ces relations en vue d'améliorer le courant des échanges et des investissements et afin de soutenir le développement social et économique de ces pays sera également un aspect notable de notre présidence.

La Chine, le Japon, l'Inde et les pays de l'ASEAN

Progresser sur les négociations portant sur des accords de libre-échange (ALE) et de protection de l'investissement avec des pays tiers dont le Japon, l'Inde et les pays de l'ASEAN est également une priorité. La libéralisation des échanges via des ALE abaisserait les barrières commerciales et fournirait aux exportateurs européens un meilleur accès aux marchés des pays tiers. Les relations de l'Union avec la Chine seront également au centre des discussions avec notamment la protection de l'investissement et l'accès au marché. En outre, nous plaiderons en faveur d'une meilleure coopération entre l'Asie et l'Europe au niveau de l'ASEM concernant les sujets de préoccupations régionaux et internationaux.

Les États-Unis

L'Union européenne et les États-Unis, les deux plus grands blocs commerciaux au monde, entretiennent déjà des liens très forts dans le domaine du commerce et de l'investissement. La conclusion future d'un accord de libre-échange avec les États-Unis aura un impact commercial significatif et positif, avec l'ouverture de nouveaux marchés pour les exportateurs européens et, par conséquent, des effets incontestables sur la création d'emploi et la compétitivité. La présidence s'engagera à faire valoir les recommandations émises par le groupe à haut niveau sur l'emploi et la croissance, et travaillera pour cela à une nouvelle génération d'accord sur le commerce et l'investissement entre l'Union et les États-Unis.

Soutenir le travail de l'OMC

La présidence irlandaise s'engagera à soutenir l'OMC et le système commercial multilatéral lors de la prise de fonction du nouveau Directeur général et à l'occasion de la conférence ministérielle de première importance organisée à Bali et dont l'objectif est de définir la future orientation de l'OMC et des négociations de Doha.

L'investissement direct étranger

En collaboration avec les États membres et le Parlement européen, la présidence cherchera à élaborer une proposition visant à établir un cadre pour la gestion de la responsabilité financière dans le cas de règlement des différends entre investisseurs et États. Cette proposition est un élément clé dans l'élaboration de la politique de l'Union concernant l'investissement direct étranger.

La politique humanitaire et de développement

La contribution de l'Irlande au développement international est au centre de sa politique étrangère, avec une attention toute particulière pour la lutte contre la pauvreté et la faim, la promotion de la paix ainsi que le respect des droits de l'homme et la justice. Il s'agit également des valeurs sur lesquelles repose la construction de l'Union européenne et qui sont au cœur de son action en tant qu'acteur sur la scène internationale.

L'UE et ses États membres fournissent plus de la moitié de l'aide au développement dans le monde. Cela contribue à sauver des vies, à donner des moyens d'action aux peuples et aux communautés pour développer leur pays et aide à l'édification des institutions de sociétés démocratiques. Cependant, le perpétuel défi que doit relever l'Union est de garantir que cette assistance financière soit la plus efficace possible en vue de transformer la vie des plus pauvres dans les pays en développement.

Le mandat de l'Irlande a lieu à un moment crucial de l'agenda international sur le développement: en amont de l'évènement spécial des Nations unies sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2013 et au moment où commence la définition du cadre pour l'après 2015, date butoir des OMD.

La présidence collaborera avec la haute représentante, la Commission européenne et les États membres pour avancer sur les trois aspects suivants:

- » l'examen de l'interdépendance entre la faim, la nutrition et l'impact du changement climatique dans les pays les plus pauvres, et la recherche de solutions. Ce sujet sera également à l'ordre du jour d'une conférence internationale de haut niveau organisée à Dublin en avril 2013;
- » l'amélioration des liens entre les actions d'aide humanitaire, de redressement et de développement sur le long terme;
- » la collaboration avec des partenaires afin de parvenir à un accord sur les positions européennes lors de l'évènement spécial des Nations unies sur les objectifs du millénaire pour le développement en 2013, et en vue de déterminer l'orientation de la politique de développement après 2015.

La politique de défense

La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) vise à renforcer l'action extérieure de l'UE en développant ses capacités civiles et militaires dans les domaines de la prévention des conflits et gestion des crises.

En tant que présidence, l'Irlande travaillera en étroite collaboration avec le SEAE afin de développer des moyens militaires prêts à être déployés pour soutenir la politique de sécurité et de défense commune. Elle continuera à s'associer aux opérations européennes de gestion des crises en cours et à venir, et au développement des groupements tactiques de l'UE.

L'Irlande cherchera à renforcer les relations entre les organisations régionales et l'ONU, notamment par l'intermédiaire de l'engagement et de la participation de l'UE aux opérations de maintien de la paix des Nations unies. Un séminaire intitulé «La coopération des organisations régionales et des Nations unies dans la gestion des crises et les opérations de soutien de la paix» sera organisé à Dublin en février 2013.

La présidence irlandaise s'efforcera également d'améliorer la coopération dans les domaines de la surveillance et de la sécurité maritime.

L'Irlande travaillera étroitement avec l'Agence européenne de défense (AED), pour soutenir une plus grande collaboration entre les États membres au niveau de la mise à dispositions des capacités de défense, dans le cadre des initiatives de mutualisation et de partage issues des conclusions du Conseil européen de décembre 2012.

En étroite coordination avec le SEAE, la présidence irlandaise contribuera aux travaux préparatoires dans la perspective d'une discussion prévue lors du Conseil européen de décembre 2013 et portant sur des questions de défense.

La politique européenne de voisinage

La présidence travaillera en étroite collaboration avec le SEAE pour développer la mise en œuvre d'une approche fondée sur l'incitation dans le domaine de la politique européenne de voisinage, afin de promouvoir les réformes démocratiques et renforcer le développement économique dans les pays voisins situés à l'est et au sud de l'Union.

Affaires économiques et financières

À la tête du Conseil «Affaires économiques et financières» lors de la présidence, l'Irlande s'efforcera de faire face aux effets de la crise économique, par la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir la relance ainsi qu'une plus grande stabilité. Cela pourra contribuer à stimuler la confiance dans l'économie européenne en complétant avec force les initiatives législatives identifiées par la présidence dans de nombreux autres Conseils, afin de favoriser la relance économique et la création d'emploi en Europe.

Sous sa présidence, l'Irlande travaillera en vue de parvenir, dès que possible, à un résultat satisfaisant en ce qui concerne les négociations actuelles portant sur le «two-pack». Outre la mise en place des mesures de gouvernance économique de l'Union et notamment le semestre européen, la présidence collaborera avec ses partenaires européens afin d'obtenir un accord sur les conditions de restauration d'un système financier stable. Elle donnera la priorité à des actions visant à dissiper les incertitudes vis-à-vis du secteur bancaire, à stabiliser les perspectives budgétaires et à encourager la relance. Ces objectifs atteints contribueront également à promouvoir la confiance dans l'économie européenne à l'égard des consommateurs, entreprises et investisseurs.

La présidence travaillera de concert avec ses partenaires européens pour faire avancer les discussions prises lors du Conseil européen du mois de décembre sur l'Union économique et monétaire (UEM), en vue de la renforcer et de la rendre plus efficace. Cela permettra de restaurer la confiance et de soutenir la relance économique ainsi que la croissance de l'emploi à travers toute l'Europe.

La présidence, aux côtés de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne (BCE), représentera l'UE lors de réunions rassemblant les ministres des finances du G20, les gouverneurs de banque centrale et leurs adjoints.

Les effets de la crise économique et financière se font encore ressentir au sein de l'Europe. Cependant, les décisions prises ces derniers mois par les chefs d'État ou de gouvernement, à savoir la gouvernance économique et budgétaire, l'union bancaire, le Pacte pour la croissance et l'emploi ainsi que la stratégie Europe 2020, fournissent à l'UE un cadre solide pour soutenir l'assainissement budgétaire nécessaire, en plus de la croissance durable et la relance.

L'union bancaire: soutenir la stabilité et restaurer la confiance

Un secteur des services financiers sain est vital pour toute économie. À travers l'octroi de crédits et autres financements, le secteur bancaire est nécessaire pour soutenir la relance économique et la confiance dans l'Europe. L'amélioration de l'intégration au niveau financier dans l'UE est essentielle pour l'avenir de l'UEM et du marché unique. La stabilité au sein du système bancaire de l'Union encouragera la confiance et la crédibilité tant au sein de l'UE qu'à l'international et contribuera au retour de l'investissement et de la croissance. La mise en œuvre avec succès des mesures relatives

à l'union bancaire devrait contribuer à rompre le lien entre le système financier et les États. C'est pourquoi la présidence donnera la priorité à un accord sur l'union bancaire pour l'UE comprenant les éléments suivants:

Le mécanisme de surveillance unique (MSU) est un socle essentiel pour assurer la confiance dans la supervision au sein de l'Europe. Un accord a été obtenu sur le MSU lors du Conseil «Ecofin» de décembre 2012, puis approuvé par le Conseil européen qui a suivi. Cet accord fournit à la présidence le mandat pour l'entame des discussions avec le Parlement européen. Sous l'égide de la présidence irlandaise, nous donnerons la priorité à l'obtention d'un accord rapide avec les colégislateurs dans nos consultations avec le Parlement européen.

LE MSU apporte le premier élément au paquet de mesures relatives à l'union bancaire. Nous attendons avec impatience de pouvoir progresser rapidement sur un accord concernant d'autres aspects, à savoir les systèmes de garantie des dépôts ainsi que le redressement des banques et la résolution des défaillances bancaires. Nous rechercherons également l'obtention d'un accord sur la «CRD IV», une directive portant sur l'exigence de fonds propres à appliquer aux banques.

Le renforcement de la régulation financière

La présidence aura également à sa charge l'ordre du jour sur d'autres domaines relatifs aux services financiers afin de renforcer la surveillance et de mieux protéger les intérêts des investisseurs et des consommateurs. C'est un aspect essentiel pour restaurer la stabilité et la confiance envers le système financier.

L'objectif de la présidence est de promouvoir la confiance en rendant les marchés financiers plus efficaces, résistants et transparents et d'encourager le renforcement de la protection offerte aux investisseurs.

La Directive et le règlement concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID/règlement MIF) ont pour objectif l'harmonisation des dispositions nationales relatives à l'accès à l'activité des entreprises d'investissement et fournisseurs de services connexes, aux modalités de leur gouvernance et à leur cadre de surveillance. Les nouvelles plates-formes de négociation et les nouveaux produits ainsi que les développements technologiques, tels que le trading haute fréquence, ont modifié l'environnement des marchés. Les propositions répondent au besoin d'une meilleure transparence et surveillance des marchés les moins réglementés, dont ceux des produits dérivés, et abordent le problème de la volatilité des prix excessive sur les marchés de produits dérivés de matières premières. Le nouveau cadre renforcera également les pouvoirs de surveillance des régulateurs et définira des règles d'exploitation claires pour toutes les activités de négociation. L'objectif de la présidence est de conclure dès que possible un accord avec le Conseil, et de conduire une série de trilogues avec le Parlement dans le domaine des marchés et des titres. Elle tentera par ailleurs de progresser sur d'autres dossiers relatifs aux consommateurs, dont la Directive sur le crédit hypothécaire.

Le budget annuel de l'UE

La présidence irlandaise tentera de mettre en œuvre le budget annuel pour 2013. La procédure de décharge budgétaire ainsi que la préparation des orientations du budget de 2014 seront une priorité.

La taxation

La présidence irlandaise cherchera à faire des progrès sur la taxe sur les transactions financières (TTF), y compris en travaillant à un accord visant à faire avancer la procédure de coopération renforcée. Elle poursuivra, par ailleurs, les discussions sur l'Assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS). Le Conseil «Ecofin» continuera de travailler à des propositions devant apporter des réponses rapides et efficaces à la fraude à la TVA grâce à des mécanismes de réaction rapide et de taxe au preneur. Il étudiera également des propositions concernant le traitement de la TVA pour les bons ainsi que le programme d'action Fiscalis sur la fiscalité au sein de l'UE pour la période 2014-2020. La présidence tentera aussi de progresser sur la proposition récemment adoptée pour la mise en œuvre d'un règlement régissant les règles de TVA pour les services transfrontaliers.

La présidence fera des progrès concernant la révision de la directive sur la taxation de l'énergie intégrée au paquet de l'Acte pour le marché unique I.

Le plan d'action de la Commission visant à approfondir la lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale, dont ses Recommandations sur les paradis fiscaux et la planification fiscale agressive, sera développé par la présidence.

L'Irlande recherchera également à obtenir un accord concernant la directive révisée sur l'épargne et sur les mandats de négociations avec des pays tiers, conformément aux orientations du Conseil européen.

Le semestre européen

Le semestre européen, qui représente une nouvelle approche dans le domaine de la surveillance économique, a été mis en place en janvier 2011. Il a été créé avec l'objectif d'assurer que toutes les politiques économiques soient analysées et évaluées ensemble. De plus, il comprend des domaines politiques qui par le passé n'étaient pas systématiquement couverts par la surveillance économique, tels que les déséquilibres macroéconomiques et les problèmes liés au secteur financier. Une gestion efficace du troisième cycle du semestre européen sera un objectif important de la présidence irlandaise.

La législation pour la gouvernance économique: le «six-pack» et le «two-pack»

Le «two-pack» est conçu pour approfondir la convergence économique et l'intégration parmi les États membres de la zone euro. Il complète le paquet de mesures législatives pour la gouvernance économique de l'UE, appelé «six-pack» et entré en vigueur en novembre 2011. Les deux projets de règlements ont pour but d'approfondir la coordination et la surveillance des procédures budgétaires pour tous les États membres de la zone euro. Sous sa présidence, l'Irlande travaillera en vue de parvenir dès que possible à un résultat satisfaisant dans les négociations actuelles.

Une feuille de route pour l'exécution de l'UEM

Le 14 décembre 2012, le Conseil européen a publié ses conclusions sur l'avenir de l'Union économique et monétaire (UEM). La présidence irlandaise donnera la primauté aux propositions et priorités convenues par le Conseil européen, y compris celles concernant le mécanisme de surveillance unique et un mécanisme de résolution commune. Elle cherchera également, si possible, à faire des avancées sur ces mécanismes. Ces propositions se fondent sur le rapport intitulé «Vers une véritable Union économique et monétaire» préparé par le président du Conseil en collaboration avec les présidents de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et de l'Eurogroupe, ainsi que sur le «projet»

de la Commission européenne relatif à l'UEM publié le 28 novembre. Par ailleurs, nous prenons part de l'intention du président du Conseil européen d'avancer d'ici juin 2013 d'autres propositions ainsi qu'une feuille de route assortie d'échéances, pour davantage de réformes portant sur la gouvernance budgétaire et économique. Nous tenterons de contribuer de manière constructive à ce processus. L'objectif de telles mesures est la création d'une UEM plus forte et plus efficace pouvant contribuer à restaurer la confiance, et à soutenir la relance économique et la croissance de l'emploi à travers l'Europe.

Réunions des ministres des finances du G20, des gouverneurs de banque centrale et leurs adjoints

En décembre 2012, la Russie a assuré la présidence du G20, le groupe informel des plus grandes économies mondiales. La priorité principale de la présidence russe est d'orienter le travail du G20 sur des mesures de développement en vue de stimuler la croissance économique et la création d'emploi. La présidence, aux côtés de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne (BCE), représentera l'UE lors de réunions rassemblant les ministres des finances du G20, les gouverneurs de banque centrale et leurs adjoints. Elle contribuera à la coordination et la présentation des positions de l'UE sur le développement dans l'économie mondiale, l'investissement et la croissance ainsi que sur la régulation financière et la réforme du système monétaire international. Elle cherchera, en outre, à faire avancer les sujets favorables à une relance de la croissance à l'échelle européenne. À travers une réelle participation au niveau du G20, la présidence aura également pour objectif de promouvoir, auprès de ses partenaires internationaux, la confiance dans le processus de relance européenne.

Justice et affaires intérieures

Le Conseil «Justice et affaires intérieures» joue un rôle primordial dans la protection des citoyens et de leurs droits. Le Conseil défend également la croissance en Europe à travers la définition des fondements de l'État de droit et la promotion de la sécurité et de la sûreté. La présidence est entièrement favorable au concept de Justice au service de la croissance et contribuera activement à faire progresser des mesures et initiatives dans ce domaine. Lors de l'Année européenne des citoyens, la présidence s'engage à avancer au niveau de la protection des données ainsi que sur des mesures visant à geler et confisquer les biens acquis via des activités criminelles.

Le programme de Stockholm définit les priorités de l'Union dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice pour la période 2010-2014. Il a également pour objectif de répondre aux défis futurs par le biais d'actions orientées vers les besoins et intérêts des citoyens. Le programme contient une feuille de route concernant les progrès à réaliser dans ces domaines et la présidence s'engagera à garantir la poursuite de la mise en application de ce programme.

La justice au service de la croissance: renforcer la confiance dans le marché unique

Une plus grande utilisation de l'internet, les médias sociaux, la globalisation des transferts de données et autres avancées technologiques ont facilité la vie de millions de personnes mais ont également augmenté la collecte, l'utilisation et le traitement des données de manière générale. Le traité de Lisbonne contient une nouvelle base juridique concernant les règles européennes en matière de protection des données et, de plus, la Charte des droits fondamentaux inscrit la protection des données à caractère personnel en tant que droit fondamental. Dans le cadre de l'intérêt qu'elle porte à la stratégie numérique, la présidence s'efforcera de parvenir à un accord au sein du Conseil sur des aspects clés du train de mesures sur la protection des données. L'objectif est d'assurer que les citoyens aient plus de contrôle sur leurs données à caractère personnel. Les progrès accomplis par la présidence dans ce domaine renforceront la confiance envers l'économie du numérique et soutiendront la croissance du marché unique du numérique.

La présidence travaillera intensivement à la promotion de l'ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires visant à faciliter le recouvrement transfrontalier de dette en matière civile et commerciale. La proposition améliorera l'efficacité de l'exécution des décisions en matière civile et commerciale concernant les différends transfrontaliers. Un des objectifs majeurs de cette proposition est d'encourager l'augmentation d'activité commerciale transfrontalière au sein de l'UE en réduisant les risques qui y sont associés. Par conséquent, la présidence estime que la proposition sera particulièrement importante pour le secteur des PME. La présidence entamera également un travail sur la proposition de la Commission pour un règlement relatif à l'insolvabilité visant à assister les petites entreprises et à soutenir la relance économique.

Cette Directive relative à la lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union au moyen du droit pénal sera mise en avant avec l'objectif de parvenir à une orientation générale.

La mise en place du programme «Justice» favorisera l'application efficace, globale et cohérente de la législation de l'UE dans le domaine de la coopération judiciaire civile et pénale. Cette proposition soutiendra également les consommateurs, les entreprises et le développement du marché unique en facilitant un meilleur accès à la justice pour les citoyens et les entreprises dans les cas de litiges transfrontaliers. L'Irlande poursuivra les négociations relatives au règlement établissant le programme.

Tirant les leçons de sa propre expérience à l'échelle nationale, l'Irlande fait de la Directive concernant le gel et la confiscation des produits du crime dans l'UE une priorité. La proposition a pour but de faciliter, pour les autorités, la confiscation et le recouvrement de profits issus du crime organisé transfrontalier. Lors de sa présidence, l'Irlande prévoit de faire des avancées significatives dans les négociations avec le Parlement européen en vue de l'adoption éventuelle de la directive.

Le crime: un soutien et une coopération approfondis au niveau de l'application des lois

La présidence examinera également des propositions conçues pour faire face au terrorisme et au crime organisé et qui contribueront à la protection d'une Europe de la liberté, de la sécurité et de la justice pour tous les citoyens. Une proposition clé dans ce domaine sera l'utilisation des données des dossiers passagers (données PNR) pour prévenir le terrorisme et la grande criminalité. Le but est d'obliger les compagnies aériennes à fournir ces données aux autorités nationales compétentes aux fins de prévenir et de combattre le terrorisme et le crime organisé. La présidence travaillera en étroite collaboration avec le Parlement afin d'avancer vers un accord sur ladite proposition.

Le programme de Stockholm a proposé la création d'un fonds visant à financer la mise en place de la stratégie de sécurité intérieure et à soutenir une approche globale et plus cohérente sur la coopération entre les services répressifs, dont la gestion des frontières extérieures de l'UE. La proposition pour un instrument de soutien financier à la coopération policière a pour but d'accroître les financements dans ce domaine pour la prévention et la répression de la criminalité, ainsi que pour la gestion des crises. L'Irlande espère clore les discussions avec le Parlement européen sur ce fonds lors de sa présidence.

L'asile et les migrations

La présidence irlandaise prévoit de finaliser un accord avec le Parlement européen sur des aspects qui restent à définir concernant le régime d'asile européen commun. Dans le domaine des migrations légales, la présidence collaborera avec le Parlement pour aboutir à un accord concernant la directive sur les travailleurs saisonniers et la directive relative au détachement intragroupe. La présidence entamera également le travail sur la directive portant sur les étudiants et les chercheurs devant être publiée pendant le premier trimestre de 2013. À l'instar des présidences précédentes, l'Irlande apportera la garantie que le sujet des migrations légales en Europe sera pleinement débattu au sein du Conseil.

La mise en place d'un règlement pour le Fonds «Asile et migration» contribuera à la gestion efficace des flux migratoires dans l'Union, conformément aux politiques communes en matière d'immigration et d'asile. L'Irlande espère mener à son terme les discussions portant sur ladite proposition lors de sa présidence.

L'Irlande favorisera par ailleurs le règlement établissant l'instrument de soutien financier dans le domaine des frontières extérieures et des visas. Il s'intègre dans un cadre plus large de soutien financier de l'UE dans le domaine de la sécurité intérieure, dont la gestion des frontières extérieures est l'un des aspects essentiels. Son objectif est de contribuer au frais de fonctionnement relatif au contrôle des frontières et au système des visas aux niveaux national et européen. La présidence s'est fixé pour objectif de conclure les négociations concernant ce règlement.

La convention de Schengen

La présidence cherchera à conclure toute question en suspens concernant le paquet législatif pour la réforme du système de gouvernance de Schengen. Elle poursuivra également les négociations pour parvenir à un accord portant sur l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à la convention de Schengen.

Le renforcement des droits des citoyens

L'Union européenne a été fondée sur le respect de l'État de droit, des droits individuels et du rôle des citoyens dans le processus démocratique. Parallèlement au développement du marché unique et de l'espace Schengen, les citoyens à travers toute l'Union jouissent du droit de résider, travailler, voyager et étudier dans d'autres États membres. Cependant, de nombreux obstacles demeurent empêchant les citoyens de profiter pleinement de leurs droits lorsqu'ils quittent leur pays pour voyager dans d'autres États membres. C'est pourquoi la présidence agira avec détermination pour développer le programme «Droits et citoyenneté» à l'occasion de l'Année européenne des citoyens. Cette vaste proposition contient des éléments de programme visant à combattre la violence envers les femmes et les enfants, à promouvoir les droits qu'offre la citoyenneté, les droits de l'enfant, la non-discrimination, l'égalité homme-femme, ainsi que la protection des données et protection des consommateurs au sein du marché unique. La présidence s'efforcera de faire adopter le programme.

Agriculture et pêche

Un secteur agricole et de la pêche moderne et compétitif est important non seulement pour l'emploi et la croissance, mais également pour une sécurité alimentaire mondiale à long terme et durable. Le Conseil «Agriculture et pêche» est chargé des politiques de l'Union européenne dans le domaine de l'agriculture, dont la politique agricole commune (PAC), la sécurité alimentaire ainsi que l'harmonisation des règles relatives aux questions vétérinaires, à la santé animale et végétale. Le Conseil s'occupe également de la politique commune de la pêche (PCP) et des affaires maritimes.

Au niveau de la formation agriculture et pêche, la présidence irlandaise a identifié les trois domaines prioritaires suivants: (1) la réforme de la politique agricole commune; (2) le paquet législatif composé de cinq parties portant sur la révision des politiques de santé animale et végétale; la commercialisation et production de semences et de matériels de multiplication végétale; les contrôles officiels au niveau des denrées alimentaires et les aliments pour animaux; un cadre financier; (3) la réforme de la politique commune de la pêche.

L'agriculture

Un avenir durable pour le secteur européen agricole

Le secteur agricole et alimentaire est vital pour l'économie européenne, il a en effet dégagé un excédent de 7 milliards d'euros en 2011. L'Europe doit continuer à garantir la sûreté des denrées alimentaires qu'elle produit et l'utilisation de méthodes écologiquement durables. Mais il lui faut cependant assurer également la compétitivité de son secteur agricole notamment en raison de la puissance d'exportation qu'il représente et de son lien étroit avec le développement rural en Europe.

La PAC apporte un cadre permettant de mettre en œuvre le développement durable d'un secteur agricole compétitif et efficace et de fournir les ressources nécessaires à la réalisation de celui-ci. Ce cadre a permis à la PAC de favoriser la modernisation du secteur agricole européen, en contribuant ainsi grandement à la croissance économique dans l'Union ainsi qu'à la sécurité alimentaire mondiale durable à long terme. La PAC examine également l'utilisation responsable des ressources naturelles et soutient le développement économique des régions rurales.

La réforme avancée de la politique agricole commune, qui définira le cadre politique jusqu'en 2020, sera essentielle pour l'orientation du futur développement du secteur. La réforme de la PAC apportera également une importante contribution à la stratégie Europe 2020, dont le but est d'assurer une croissance intelligente, durable et inclusive en Europe.

Le paquet de réformes comprend quatre propositions législatives principales couvrant tous les domaines de la PAC actuelle dont les paiements directs aux agriculteurs, les soutiens du marché, la politique de développement rural ainsi que les nouvelles règles de financements et de contrôles.

Le secteur agricole est d'une importance capitale pour l'UE et la présidence insistera particulièrement pour l'obtention d'un accord sur la réforme de la PAC à l'occasion de son mandat.

Les mesures vétérinaires, phytosanitaires et de sécurité alimentaire

La Commission est sur le point de publier un paquet de cinq propositions portant sur des mesures vétérinaires, phytosanitaires et de sécurité alimentaire. La présidence irlandaise entamera immédiatement les discussions sur ces propositions afin d'avancer le plus possible.

Le paquet contiendra des propositions sur les aspects suivants:

- » la législation sur la santé animale;
- » la législation sur la santé végétale;
- » des contrôles officiels dans la chaîne alimentaire humaine et animale;
- » la commercialisation et production de semences et matériels de multiplication;
- » un cadre financier.

La nouvelle législation sur la santé animale assurera la mise en œuvre des dispositions de la stratégie de santé animale (2007-2013), afin de garantir un niveau élevé de protection dans les secteurs de la santé publique et de la santé animale. Elle se concentrera davantage sur les mesures de prévention, la surveillance des maladies, la lutte contre celles-ci ainsi que sur la recherche, de manière à réduire l'incidence des maladies animales et, lorsqu'un foyer se déclare, d'en minimiser les conséquences négatives.

Le paquet sur la santé végétale abrogera la législation existante dans ce domaine, en la remplaçant par un règlement simplifié. Un des principaux objectifs est le renforcement des systèmes afin d'éviter l'introduction de pathologies et de nuisibles dangereux au sein de l'Union européenne.

La proposition portant sur les contrôles officiels de la chaîne alimentaire humaine et animale vise à simplifier et à harmoniser les contrôles menés par les États membres à toutes les étapes de production d'aliments d'origine animale ou végétale et de semences et cela dans tous les secteurs. L'objectif étant de garantir une confiance totale dans le système alimentaire, de l'étable à la table.

Le but de la proposition relative à la commercialisation et production de semences et matériels de multiplication est de consolider et mettre à jour douze instruments législatifs en un seul acte, en tenant compte des développements techniques récents.

Le cinquième élément du paquet législatif permet la mise en place d'un cadre financier unique qui restructurera et simplifiera les mesures existantes dans le domaine de la santé animale et végétale ainsi que dans les secteurs de contrôles. La présidence s'engage à donner toute la priorité à ce dossier.

La pêche

L'Irlande accorde une grande importance à une politique de pêche durable en Europe. Une réforme de la politique commune de la pêche (PCP) peut avoir un puissant impact sur la durabilité via une meilleure gestion des stocks de poissons, garantissant ainsi que les eaux de l'UE demeurent protégées pour les générations futures. La réforme assurera également un processus de prise de décision plus efficace, une meilleure intégration de la pêche dans une politique maritime plus vaste et un plus grand respect en vue d'éviter la surpêche.

Parvenir à un accord sur le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), qui supervise le financement actuel de la restructuration et la modernisation de la flotte de pêche de l'UE, peut conduire à de meilleures possibilités de pêche et créer des emplois dans le secteur. Le dossier de

la réforme de la PCP alimentera également l'objectif de la présidence concernant la politique maritime intégrée et la stratégie pour la région atlantique. La présidence s'efforcera de parvenir à un accord avec le Parlement européen sur cette réforme.

La sylviculture

La préservation des forêts et espaces boisés pour les générations futures

Le secteur forestier européen joue un rôle primordial dans d'autres secteurs de l'économie européenne et peut contribuer à la promotion de l'emploi et de la croissance dans les régions rurales à travers, entre autres, l'approvisionnement de matériaux, la production industrielle et le tourisme. Les forêts et espaces boisés sont également une partie importante de l'écosystème de l'Europe et peuvent occuper une place essentielle dans la lutte contre les effets du changement climatique.

Dans le domaine politique de la sylviculture, la présidence se concentrera tout particulièrement sur le Forum des Nations unies sur les forêts, l'accord juridiquement contraignant sur les forêts en Europe ainsi que sur la stratégie forestière de l'Union européenne. La présidence préparera également une déclaration de l'UE à l'occasion du Forum sur les forêts organisé à Istanbul en 2013. Lors du premier trimestre de 2013, la Commission devrait publier une stratégie forestière que la présidence irlandaise s'efforcera de faire adopter par les États membres.

Compétitivité

- Droit de la consommation

Améliorer la compétitivité est un élément clé du processus du semestre européen. Le travail du Conseil «Compétitivité» est au cœur de la création d'un marché unique pour le futur. La présidence irlandaise se concentrera sur les mesures de l'acte du marché unique, progressant sur le dossier du marché unique du numérique et stimulant les capacités de l'Europe dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

Permettre aux PME de réaliser leur potentiel est au centre de la présidence irlandaise dans son ensemble, notamment parce qu'elles sont créatrices d'emplois. Les ministres de la compétitivité travailleront à améliorer l'accès à l'approvisionnement et aux opportunités de financements pour la recherche, en plus d'autres supports, de meilleures réglementations et un renforcement de la législation relative au droit de la propriété intellectuelle.

Le marché unique de l'avenir

Le marché unique a été l'un des plus grands succès de l'UE et a généré de considérables avantages pour les consommateurs européens et le monde des affaires ces vingt dernières années. Cependant, il doit aussi s'adapter et soutenir un marché en évolution et, tout particulièrement, la croissance du commerce en ligne.

En tant que pays en charge de la présidence, l'Irlande travaillera à compléter les dossiers qui demeurent ouverts sous l'acte du marché unique I et à faire des progrès sur les actions prioritaires de l'acte du marché unique II. La présidence attend avec impatience la publication par la Commission des propositions législatives détaillées sur ces actions durant l'année 2013. L'accent sera mis sur le transport, l'énergie et les télécommunications ainsi que sur le marché unique du numérique notamment les paiements électroniques et les facturations et sur les propositions dont le but est de renforcer l'entrepreneuriat social, la cohésion et la confiance des consommateurs.

Le marché unique du numérique

Le marché unique du numérique permet la libre circulation des services en ligne et du divertissement à travers les frontières nationales. Nous devons tenir compte des nouvelles tendances du marché qui ont des conséquences de plus en plus importantes sur la façon dont nous vivons. Les répercussions sur les citoyens et sur le monde des affaires sont vastes: le marché de téléchargement de musique, la protection des consommateurs de l'UE dans le cyberspace, l'établissement d'un domaine unique pour les paiements comme pour les factures en ligne. Les avantages découlant des progrès effectués sont énormes et incluent la réduction des coûts et une compétitivité et une croissance accrues.

C'est pourquoi la présidence irlandaise donnera la priorité aux mesures servant à réaliser le plein potentiel du marché unique du numérique en Europe. Lors de sa présidence, l'Irlande travaillera au sein des formations du Conseil pour faire avancer les questions suivantes:

- » la cybersécurité;

- » l'identification et les signatures électroniques;
- » la protection des données;
- » le déploiement de réseaux à haut débit;
- » l'accessibilité du web.

La gouvernance du marché unique

La présidence attend avec impatience de travailler avec la Commission et le Parlement européen pour parvenir à des améliorations dans la transposition et la mise en œuvre de toute la législation sur le marché unique ainsi sur la gouvernance du marché unique, comme le demande la communication de juin 2012.

L'inclusion d'une surveillance structurée accrue du marché unique dans le processus du semestre européen accroîtra l'élan pour finaliser des propositions législatives importantes pour le marché unique. Cette approche consistera en une évaluation des progrès effectués concernant les engagements pris dans le cadre du pacte pour la croissance et l'emploi, et accroîtra également les rôles de surveillance et de guide politique sur les mesures permettant de favoriser la croissance du Conseil «Compétitivité».

La reconnaissance des qualifications professionnelles

La proposition relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles a pour but d'améliorer le système actuel de reconnaissance de qualifications afin de permettre une plus grande mobilité des travailleurs qualifiés. Il est aussi une des douze priorités pour encourager la croissance prévues par l'acte du marché unique I. La présidence travaillera avec le Parlement européen, la Commission et les États membres pour parvenir à un accord sur la proposition pendant la présidence irlandaise (D/ES).

La réforme des marchés publics

Les autorités publiques de l'Union européenne dépensent à peu près deux mille milliards d'euros par an en passation de marché de biens, services et travaux. Les propositions révisées du marché public sont un élément important de la stratégie «Europe 2020» et font aussi partie des douze actions clés définies par l'acte du marché unique I. Elles consistent en trois mesures qui ont pour but d'augmenter l'efficacité des dépenses publiques afin d'assurer les meilleurs résultats des passations de marché en terme de rapport coûts/avantages en rendant les règles existantes plus simples, flexibles et plus facile à utiliser.

Les réformes proposées seront particulièrement avantageuses pour les PME alors que l'utilisation accrue des passations de marché en ligne encouragera la concurrence transfrontalière. Au nom du Conseil, la présidence œuvrera en vue d'obtenir un accord avec le Parlement européen sur trois propositions.

La propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle est la pierre angulaire de toute économie moderne, tout spécialement sur le marché mondial actuel. La présidence irlandaise cherchera à réaliser un maximum de progrès sur les droits d'auteur, les marques déposées et les brevets.

Les droits d'auteur

La présidence répondra à l'appel du Conseil européen pour la modernisation du régime des droits d'auteur de l'UE afin de faciliter l'accès au contenu tout en faisant respecter les droits de propriété intellectuelle et en encourageant la créativité et la diversité culturelle. La présidence cherchera à améliorer la directive relative à la gestion collective des droits qui couvre aussi la question des droits des licences multiterritoriales pour la distribution en ligne des œuvres musicales. L'existence de régimes de gestion collectif forts, transparents et responsables est vu comme vitale pour le marché unique du numérique, où les solutions à de nombreuses questions de droits d'auteur tournent autour des licences.

En parallèle du travail législatif, en mai 2013, les ministres auront un débat de fond sur la communication de la Commission attendue sur la licence en Europe ainsi que sur les opportunités et les défis pour évoluer vers un marché unique du numérique.

Les marques déposées

La présidence fera progresser le travail à un niveau technique sur les propositions de la Commission attendues afin de réviser le règlement sur la marque communautaire et la directive sur les marques. Les propositions révisées ont pour but de moderniser le système des marques aux niveaux européen et national.

Les brevets

La création d'un brevet unitaire et d'une juridiction unifiée en matière de brevets permettra aux innovateurs de protéger leurs inventions et de faire respecter leurs brevets dans toute l'Europe et ce, à moindre coût. Les PME en particulier ont tout à gagner de la réduction des coûts et d'une plus grande couverture et protection dans la majorité des marchés des États membres. La réforme sur le paquet des brevets comprend deux régulations prévoyant un régime de brevet unitaire (et un accord associé de traduction) sous le droit de l'UE ainsi qu'une juridiction unifiée en matière de brevets, un accord international entre les États membres fournissant le mécanisme d'application. La précédente adoption des règlements de protection unitaire par le Conseil a été conclue sous la présidence chypriote. La présidence irlandaise se chargera des préparations nécessaires pour permettre aux États membres de signer officiellement l'accord sur la juridiction unifiée en matière de brevets durant le deuxième semestre 2013. La présidence fera également avancer les préparations pour la mise en œuvre du paquet des brevets.

Les petites et moyennes entreprises (PME)

Les PME sont au cœur de 98 % de l'activité commerciale de l'UE. Alors que nous arrivons à la prochaine phase de la reprise, il y aura un facteur clé dans le renouvellement de la croissance et de l'emploi. La présidence organisera une réunion informelle des ministres de la compétitivité en mai sur le thème suivant: «les PME comme moteur de la croissance européenne». Le programme pour la réunion informelle sera centré sur les sujets tels que l'accès des PME au financement, la promotion de l'entrepreneuriat en Europe (en particulier l'entrepreneuriat régional) et les possibilités du marché mondial pour les PME.

La proposition pour la compétitivité des entreprises et les PME (COSME)

Le programme pour la compétitivité des entreprises et les petites et moyennes entreprises (COSME) a pour but de promouvoir les PME les plus dynamiques et concurrentielles sur le plan international en offrant au secteur un soutien ciblé. La Commission veillera particulièrement à faciliter l'accès des PME aux moyens de soutien afin de stimuler leur recherche et leur capacité d'innovation, renforçant ainsi la

compétitivité de l'UE. (Le programme Horizon 2020 envisage également une augmentation de l'accès des PME au financement de la recherche de l'UE) La présidence aura pour objectif de rendre prioritaire l'obtention d'un accord sur la proposition COSME.

La réglementation intelligente

La présidence promouvra le programme de réglementation intelligente spécialement pour les PME et les micro-entreprises dans l'UE. La Commission a adopté une communication en décembre 2012 faisant suite à sa communication de réglementation intelligente de 2010. Une deuxième communication est attendue pour le Conseil européen du printemps 2013. Elle s'attachera à progresser vers une meilleure réglementation pour les micro-entreprises et les PME dont fait partie le tableau de bord annuel des actions des PME. La Commission devrait également présenter les résultats de sa consultation sur les dix actes législatifs les plus lourds pour les PME. La présidence irlandaise assurera des mesures de suivi convenues par le biais de conclusions du Conseil au Conseil «Compétitivité» de mai 2013.

Le droit de la consommation

Dans le contexte d'un accord global sur le cadre financier pluriannuel (CFP), la présidence cherche à obtenir un accord sur le programme relatif à la politique des consommateurs qui fournira une base pour financer la protection des consommateurs et mettre en œuvre des mesures pour la période 2014-2020. De plus, dans le domaine de la protection des consommateurs et du marché unique, un ensemble de mesures sera mis en avant par la Commission au milieu du mois de février 2013. Celui-ci inclura des éléments législatifs et non législatifs. Ceci comprendra une mesure pour améliorer la sécurité des produits circulant dans l'UE à travers une directive relative à la sécurité générale des produits ainsi qu'un règlement relatif à la surveillance du marché, qui a pour but de renforcer les dispositions de la surveillance du marché concernant les produits entrant dans l'UE. La présidence irlandaise attachera de l'importance à faire progresser ces propositions pour parvenir à un accord d'ici le printemps 2014.

La modernisation des aides de l'État

Le but de l'initiative sur la modernisation des aides d'État (SAM) est d'assurer que la politique des aides d'État contribue à la stratégie «Europe 2020» ainsi qu'à la consolidation du budget à travers une utilisation plus efficace de l'argent des contribuables pour l'emploi et la croissance. Le contrôle des aides d'État doit cibler de manière plus efficace les politiques visant à renforcer une croissance durable tout en encourageant l'assainissement budgétaire. L'objectif de la présidence est de parvenir à un accord sur la procédure et de permettre les réglementations qui régulent le contrôle des aides d'État.

Les douanes

Le code de l'union douanière (UCC)

Le code de l'union douanière (UCC) est conçu pour simplifier et moderniser les régimes douaniers afin de soutenir le programme de l'emploi et de la croissance. Une fois approuvée, la modernisation des régimes douaniers et l'utilisation accrue des systèmes informatiques faciliteront les opérations commerciales tout en assurant la sécurité des marchandises au sein de l'UE. Le code UCC modifié permettra aux exportateurs de commercer et d'investir à l'international plus facilement et contribuera au renforcement de l'UE comme économie mondiale compétitive. La présidence espère obtenir un accord sur le code avec le Parlement européen et assurer l'adoption de la proposition.

Le droit des sociétés

Les règles en rapport avec le droit des sociétés et la bonne gouvernance d'entreprise ainsi que l'harmonisation de la comptabilité et de l'audit sont essentiels à la création et à la gestion d'un marché unique de services et de produits financiers et au fonctionnement effectif d'économies dynamiques.

Les directives relatives au droit des sociétés (comptabilité) ont pour objectif de réduire, pour les PME, les lourdeurs administratives et d'introduire des règles de comptabilité simplifiées. En plus de cela, elles tendent à accroître la clarté et la comparabilité des états financiers ainsi qu'à améliorer la transparence des paiements pays par pays. La présidence envisage de conclure un accord sur la proposition.

L'essentiel du projet de la directive «audit et règlement» traite de la qualité des audits et de l'indépendance du contrôleur légal. Le projet de règlement qui s'adresse à l'audit «entités des intérêts publics» est particulièrement significatif et inclut, de façon systémique, des sociétés et des entreprises importantes. La présidence espère atteindre une approche générale sur ce dossier lors du Conseil «Compétitivité» du mois de mai.

La recherche et l'innovation

Horizon 2020

Dans le contexte d'un accord global sur le cadre financier pluriannuel (CFP), la présidence cherche un accord concernant Horizon 2020, le programme de l'UE sur la recherche et l'innovation. Horizon 2020 peut jouer un rôle décisif pour l'emploi et la croissance et aider à créer l'économie européenne du futur. Le programme soutient également l'Union de l'innovation qui est une initiative phare de l'Europe 2020 dont l'objectif est de stimuler la compétitivité mondiale de l'Europe.

Un des objectifs clés d'Horizon 2020 est de simplifier tous les financements de la recherche et de l'innovation que l'UE fournit actuellement par le biais d'un ensemble unique de règles. Il sera ainsi plus facile pour les candidats de chercher un financement et la démarche assurera une utilisation plus efficace des fonds investis dans le programme. Horizon 2020 cherche également à assurer un investissement majeur dans les technologies clés comblant ainsi le fossé entre la recherche et le marché et promouvant de véritables partenariats commerciaux entre les États membres et le secteur privé. Se reliant aux autres programmes de l'UE, Horizon 2020 a pour but de faire accroître la participation des PME de 15 % à 20 %.

L'institut européen d'innovation et de technologie (EIT)

La proposition de l'EIT fait partie du processus d'Horizon 2020. L'EIT vise à promouvoir une croissance et une compétitivité durables au sein de l'UE en renforçant sa capacité d'innovation. En établissant un lien entre l'éducation supérieure, la recherche et les secteurs commerciaux, une nouvelle génération d'innovateurs et d'entrepreneurs continuera à travailler sur les thèmes prioritaires, ayant un fort impact sociétal, que sont le changement climatique, les énergies renouvelables et les technologies de l'information et de la communication. La présidence cherchera à obtenir un accord sur les deux dossiers qui constituent la proposition de l'EIT.

L'espace européen de la recherche (EER)

Le but de l'EER est de créer une approche unifiée de la recherche au sein du marché unique dans lequel les chercheurs, la technologie et l'innovation puissent circuler librement. Les propositions de l'EER ont également pour objectif de stimuler les capacités de l'Union dans des domaines de pointe tels que la biologie moléculaire, la biotechnologie et la génétique. La présidence accordera beaucoup d'importance à

cette initiative qui, si elle vient à être mise en œuvre, pourra conduire à une amélioration significative de la performance et de la productivité de la recherche européenne tout en évitant une multiplication inutile des activités.

Stimuler les capacités d'innovation de l'Union

Reflétant la priorité accordée à la stimulation des capacités d'innovation de l'Union, la présidence accueillera un certain nombre de conférences à Dublin en 2013 dans le but de soutenir cet objectif. Ce travail prendra en compte les technologies clés génériques (TCG) dont le développement pourra avoir un profond impact sur nos modes de vie dans les années à venir. Les progrès effectués dans le domaine des technologies vertes, dont fait partie la biotechnologie, peuvent aider l'UE à se tourner vers une économie basée sur la connaissance et à créer des emplois plus intelligents en alimentant l'innovation européenne de multiples entreprises et produits. La présidence fera également de l'innovation un de ses principaux sujets lors du Conseil «Compétitivité» informel.

L'espace

La présidence cherchera à faire avancer le financement et le fonctionnement du programme européen de surveillance de la terre - surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité (GMES) - si la Commission venait à faire une proposition sur le financement et le fonctionnement du programme.

La présidence cherchera aussi une approche générale au Conseil de mai sur la décision d'établir un programme de soutien sur la surveillance de l'espace européen et de suivi (SST).

La présidence prévoit également des conclusions du Conseil sur la communication de la Commission européenne sur la politique de l'UE en matière d'espace industriel: «Libérer le potentiel de la croissance économique du secteur spatial». De plus, les conclusions du Conseil sont prévues par rapport à la communication de la Commission qui établit des relations appropriées entre l'UE et l'agence spatiale européenne.

Emploi, politique sociale, santé et consommateurs

Le Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» (EPSCO) couvre un large éventail de politiques vitales à la stabilité, l'emploi et la croissance. L'Irlande assurant la présidence, elle entend renforcer la cohésion sociale en se concentrant sur un certain nombre de questions clés. Se faisant, nos priorités reflèteront étroitement la stratégie «Europe 2020» et formeront une part importante du processus du semestre européen.

Un point clé de la présidence irlandaise est de lutter contre les causes du chômage des jeunes notamment à travers l'éducation, la formation et le développement des compétences. De plus, pendant l'Année européenne des citoyens, la présidence travaillera également à la protection des droits des travailleurs ainsi qu'à éliminer les obstacles qui entravent ou découragent la volonté des citoyens de vivre ou de travailler là où ils le souhaitent.

Dans le domaine de la politique de la santé, la présidence irlandaise promouvra des propositions législatives afin d'améliorer la santé publique. Cela soutiendra l'innovation et la recherche au profit des secteurs de la santé et de l'industrie dans un souci d'amélioration de la politique de la santé pour les citoyens de l'UE.

Pour l'emploi

L'emploi est au cœur des priorités de la présidence irlandaise. Le Conseil «EPSCO» cherchera à déployer la totalité des instruments de l'Union afin d'encourager l'emploi et la cohésion sociale alors que l'Europe arrive à sa prochaine étape de reprise. Dans ce cadre là, la présidence veillera à faire avancer les négociations sur la législation relative à l'emploi qui tombe sous le cadre financier pluriannuel (CFP) et notamment le Fonds social européen (FSE), le programme pour le changement social et l'innovation sociale (PSCI) et le fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM).

Le Fonds social européen (FSE) est un instrument financier primaire de l'UE pour l'amélioration des opportunités d'emploi au sein de l'Union. Le fonds fournit un soutien ciblé pour l'éducation et les initiatives de formation basé sur les priorités énoncées dans des plans d'action nationaux pour l'emploi élaborés par les États membres. Le FSE est aussi un élément important de développement économique régional et de Fonds de cohésion. La présidence s'attellera à obtenir un accord sur la proposition.

Le but de la stratégie Europe 2020, en lien avec le programme pour le changement social et l'innovation sociale (PSCI), est de fournir un soutien financier aux objectifs de l'UE en terme de (a) promotion d'un haut niveau d'emploi, (b) garantie d'une protection sociale adéquate, (c) combat contre l'exclusion sociale et la pauvreté, et (d) d'amélioration des conditions de travail. La proposition soutien également la mobilité transfrontalière des travailleurs et facilite la création d'emplois en offrant des services de recrutement/ placement dont les demandeurs d'emploi et les employeurs bénéficient. La présidence visera à adopter le programme pour le changement social et l'innovation sociale.

L'Irlande attache de l'importance à concentrer les ressources sur la formation et la reconversion des travailleurs qui ont récemment perdus leur emploi. Ceci peut être atteint grâce à une maximisation efficiente et efficace des programmes de l'UE cofinancés tels que le FGE. L'envergure du FGE inclut

des conseils d'orientation, des programmes éducatifs et de formation et des soutiens aux entreprises. Dans le contexte du cadre financier pluriannuel, la présidence cherchera à parvenir à un accord avec le Parlement européen sur cette proposition de financement.

L'orientation portée sur les perspectives de la jeunesse en Europe

Pour l'avenir de l'Europe, il est impératif que des perspectives d'emplois positives soient données aux jeunes européens et que l'on donne à ceux-ci les meilleures opportunités pour étudier, apprendre et se former tant pour leur épanouissement personnel que pour leur futur professionnel. Cela est essentiel afin d'assurer que l'UE ait une main-d'œuvre qualifiée afin de soutenir son retour à la reprise économique et à la croissance. Les effets de la crise financière ont particulièrement affectés les plus jeunes européens et le niveau de chômage parmi eux dans l'UE est trop élevé. Nous devons éviter une génération perdue d'européens ainsi que les conséquences personnelles et sociales négatives que cela engendrerait au sein de l'Union.

La présidence s'attellera à faire progresser les propositions visant à inverser la tendance concernant le chômage des jeunes. Le paquet emploi jeunes comprend une «garantie pour la jeunesse» dont le but est d'assurer que les jeunes qui ne travaillent pas ou qui n'étudient pas se voient offrir un emploi, une éducation continue, un apprentissage ou un stage. La présidence aspire à faire des progrès significatifs sur la garantie pour la jeunesse en vue d'adopter une recommandation du Conseil lors de la réunion du Conseil «EPSCO» de février. La question du chômage des jeunes sera au centre de la réunion ministérielle informelle réunissant les ministres de l'emploi et des affaires sociales à Dublin au mois de février 2013.

La mobilité professionnelle, pour l'emploi et la croissance

La libre circulation des travailleurs fait partie de l'une des quatre libertés sur lesquelles est basé le marché unique et est un levier essentiel vers la croissance. La présidence œuvrera à éliminer les obstacles barrant la mobilité des citoyens.

Dans le cadre de son travail dans ce domaine, la présidence a donné la priorité à la directive relative aux contrôles afin d'améliorer la mise en pratique des règles de 1996 pour l'affectation des travailleurs. Cela apporterait de la clarté aux prestataires de services et protégerait les travailleurs détachés en dehors des frontières de l'UE. La proposition est l'une des douze actions prioritaires de l'acte pour le marché unique dont le but est de stimuler l'économie européenne et de créer des emplois. Travaillant en étroite collaboration avec des partenaires, la présidence irlandaise fixera des ambitions élevées sur ce dossier en œuvrant en vue d'atteindre un accord en première lecture sur la proposition.

La directive relative à la sauvegarde des droits à pension complémentaire a pour but de promouvoir la libre circulation et de faciliter la mobilité professionnelle des travailleurs en supprimant les obstacles créés par certaines règles concernant les régimes complémentaires de pension. La présidence irlandaise s'attachera à atteindre une approche générale sur cette proposition lors de la réunion du Conseil «EPSCO» de juin.

La présidence s'emploiera à faire progresser la proposition législative qui sera présentée par la Commission en vue de renforcer les soutiens et les protections contre la discrimination à l'encontre des travailleurs mobiles.

Les droits des travailleurs, la santé et la sécurité

Lors du Conseil «EPSCO», la présidence irlandaise cherchera à améliorer les points suivants:

- » la proposition de la Commission établissant des exigences de santé et de sécurité pour les travailleurs exposés à des risques dus à des agents physiques (champs électromagnétiques);
- » des propositions attendues par la Commission pour mettre à jour les directives liées à la protection de la santé et à la sécurité des employeurs et des travailleurs au sein de l'UE qui utilisent des produits chimiques dangereux sur leur lieu de travail;
- » des propositions que la Commission présentera dans le but d'offrir aux marins le même niveau de droits du travail que les travailleurs à terre tout en prenant en compte les circonstances particulières et l'environnement économique de ce secteur.

Les mesures d'investissement social

La présidence attend avec impatience la proposition de la Commission sur les mesures d'investissement social, censée voir le jour au début de l'année 2013. Cette proposition devrait porter sur des questions clés dont les effets de la crise économique sur les citoyens et des questions concernant le bien-être des enfants, l'inclusion sociale et la protection sociale. La présidence irlandaise assurera un examen attentif des mesures en vue des conclusions du Conseil. De pair avec la Commission européenne, la présidence tiendra une conférence sur les mesures d'investissement social à Bruxelles.

Toujours dans le domaine de la politique sociale, la présidence poursuivra son travail sur le programme de financements proposé destiné à appuyer l'action des dispositifs mis en place par les États membres pour fournir des denrées alimentaires et des vêtements aux citoyens européens les plus démunis.

Un des défis majeurs identifié par Europe 2020 est de fournir un logement décent pour tous. Il reconnaît également qu'être sans domicile fixe est l'une des formes les plus extrêmes de pauvreté et d'exclusion sociale. La présidence organisera des tables rondes avec les ministres en charge des sans-abris afin de discuter des questions d'intérêt commun et d'une possible future coopération.

L'égalité

La présidence continuera son travail sur la proposition de directive du Conseil qui veut mettre en œuvre le principe d'égalité de traitement des personnes quelque soit leur religion ou croyance, leur handicap, leur âge ou leur orientation sexuelle. Nous traiterons également de l'initiative de la Commission visant à améliorer l'accès aux biens et services au sein du marché intérieur avec une attention particulière donnée à la réponse aux besoins des personnes handicapées et des personnes âgées.

L'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur fondamentale de l'UE mais il existe aussi de bons arguments économiques pour promouvoir l'égalité des sexes.

Pendant la présidence, l'Irlande organisera une conférence à Dublin sur le thème de: «l'engagement économique des femmes et l'agenda Europe 2020» en lien avec l'objectif d'emploi de 75 % pour les femmes et pour les hommes, à atteindre dans la majorité des États membres.

La présidence irlandaise fera également progresser la directive proposée relative à l'amélioration de l'équilibre entre les hommes et les femmes parmi les cadres non dirigeants des sociétés cotées à une bourse de valeurs.

Les conclusions du Conseil sur «les femmes en tant que preneuses de décision dans le domaine des médias » sont prévues pour la réunion du Conseil «EPSCO» en juin 2013. Ces conclusions seront en lien avec le travail en cours au niveau de l'UE pour les femmes occupant des postes à responsabilité et pour la mise en œuvre de la plateforme d'action de Pékin des Nations unies.

La politique en matière de santé

Reconnaissant l'importance de la politique de la santé pour les citoyens de l'UE, la présidence mettra en avant un nombre important de propositions législatives dans les domaines de la santé publique, des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

La santé publique: menaces transfrontalières graves pour la santé

Les États membres sont responsables du bon fonctionnement de leur propre système de santé. Cependant, les menaces à la santé ne respectent pas les frontières et la coopération entre les États membres dans certains domaines peuvent avoir un impact positif sur la protection de la santé publique en Europe.

La Commission européenne a adopté une proposition législative qui vise à protéger les citoyens d'un large éventail de menaces transfrontalières graves pour la santé dont font parties les maladies contagieuses et les menaces de nature biologique, chimique ou environnementale. La présidence s'emploiera à atteindre un accord avec le Parlement européen sur ce dossier.

La santé en faveur de la croissance

La présidence irlandaise poursuivra les négociations et a pour but de finaliser un accord avec le Parlement européen sur le programme « santé en faveur de la croissance ». Cette proposition est un instrument juridique pour la mise en œuvre du programme européen de santé publique pour la période 2014-2020. Les objectifs du programme sont de soutenir les États membres dans leur développement de systèmes de santé innovants et durables; accroître l'accès des citoyens à des systèmes de santé plus performants et durables; promouvoir la santé et prévenir les maladies, protéger les citoyens des menaces transfrontalières graves pour la santé.

Le tabac

L'Irlande a été l'un des premiers pays du monde à protéger les droits individuels de la santé des travailleurs en interdisant de fumer sur les lieux de travail. Ces interdictions sont maintenant monnaie courante en Europe. Elles ont sauvé des vies et réduiront les pressions pesant sur les systèmes de santé sur le long terme. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires afin de protéger les citoyens, en particulier les enfants et les jeunes, des conséquences liées à la consommation de cigarettes et à l'addiction à la nicotine ainsi que de lutter contre les coûts à long terme du tabagisme sur les systèmes de santé européens et son économie.

La présidence irlandaise sera à l'initiative de négociations sur une nouvelle directive relative aux produits du tabac qui mettra à jour la législation existante. La proposition cherchera à réguler les produits du tabac d'une manière qui reflète leurs caractéristiques spécifiques et les conséquences négatives de leur consommation. L'Irlande s'efforcera de faire des progrès significatifs sur cette proposition.

Les produits pharmaceutiques et les dispositifs médicaux

La présidence vise à faire des progrès sur la proposition pour une régulation concernant les essais cliniques pour les médicaments à usage humain. Cette proposition est conçue pour répondre à la chute des demandes d'essais cliniques en Europe, qui sont essentielles pour fournir des médicaments innovants aux patients et maintenir une industrie pharmaceutique forte en réduisant la charge administrative et les coûts sur les sponsors tout en assurant que les sujets soient bien protégés.

La présidence est déterminée à progresser sur deux propositions relatives à des dispositifs médicaux, en particulier celles sur les dispositifs médicaux et les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro qui ont été publiées fin 2012. Le but des deux propositions est de fournir un cadre législatif pour la fabrication et la mise sur le marché des dispositifs médicaux et des dispositifs de diagnostic in vitro qui assurent un haut niveau de protection pour les patients et les professionnels de la santé.

Le rôle des dispositifs médicaux dans le domaine de la santé est de sauver des vies et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Les améliorations dans le domaine de la technologie médicale peuvent aussi stimuler la compétitivité mondiale de l'UE et créer des emplois tout en réduisant les coûts liés à la santé et augmenter la qualité et l'efficacité de la santé.

Il existe, au sein de l'UE, une industrie des dispositifs médicaux bien établie qui a un fort potentiel de croissance et d'emplois. L'Irlande attend avec impatience d'avancer sur la politique et la législation pendant sa présidence afin de soutenir la croissance et le développement de ce secteur. Reflétant l'importance accordée à l'innovation et à la recherche au sein de et pour le système de la santé, l'Irlande accueillera deux conférences de haut niveau à Dublin pendant la présidence. La première aura lieu en parallèle de la conférence et exposition «santé électronique ». La seconde est une conférence d'experts de haut niveau organisée conjointement avec la DG recherche et innovation sur l'avenir de la recherche sur le cerveau.

Environnement

Alors que des progrès considérables ont été faits afin de protéger l'environnement en Europe, de nombreux défis demeurent. Les pressions sur les ressources notamment les matières premières, l'eau, l'air et la biodiversité, continuent de croître. La priorité de la présidence sera le 7e programme d'action pour l'environnement ainsi qu'un éventail de dispositions législatives visant à protéger les ressources naturelles et l'environnement pour les futures générations. La présidence promouvra également, à travers l'agenda politique et législatif, des mesures destinées à une croissance verte et durable.

Au niveau international, le Conseil «Environnement» cherche à atteindre une approche de l'UE commune afin de relever les défis environnementaux mondiaux dont fait partie le changement climatique. La présidence a un agenda environnemental international très chargé pour la première moitié de l'année 2013 et se réjouit à l'idée de gérer activement ce programme de travail, en s'assurant de maintenir le rôle de chef de file de l'UE en matière de protection de l'environnement et de durabilité.

Le 7e programme d'action pour l'environnement

Les programmes d'action pour l'environnement ont guidé le développement de la politique environnementale de l'UE au cours des quatre dernières décennies. Le 7e programme d'action pour l'environnement définit les objectifs prioritaires pour la politique environnementale de l'UE des dix prochaines années fondé sur une vision ambitieuse pour une économie européenne inclusive, verte et compétitive qui protège l'environnement.

Le 7e PAE est aussi un important composant de la stratégie «Europe 2020», lié à l'initiative phare «Europe efficace dans l'utilisation des ressources» qui vise à faire progresser le développement durable au sein de l'UE en particulier concernant l'utilisation efficace des ressources et le développement d'une économie générant peu de carbone.

La présidence considère le 7e PAE comme étant d'une importance critique pour l'avenir de l'Europe et œuvrera à finaliser un accord avec le Parlement européen. La présidence se rend compte que cet objectif ambitieux peut seulement être atteint avec l'entière coopération et le soutien de tous les partenaires de l'UE.

Le changement climatique

Le changement climatique est une menace immédiate et croissante pour l'humanité. À travers la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, une des plus importantes priorités politiques de l'Union Européenne aux niveaux interne et international est la mise en œuvre d'une réponse globale complète. L'Irlande a constamment soutenu le leadership de l'UE dans ce domaine et la présidence s'efforcera de progresser en premier dans un certain nombre de secteurs de politique climatique en particulier dans la réduction (diminuer les gaz à effet de serre) et l'adaptation (répondre à l'impact inévitable des gaz à effet de serre actuels et passés).

L'adaptation au climat

En mars 2013, la Commission européenne devrait publier une nouvelle stratégie de l'UE sur l'adaptation au changement climatique s'appuyant sur le livre blanc de 2009 «adaptation au changement climatique: vers un cadre européen pour l'action». Nonobstant les coûts qu'impliquera l'adaptation, les avantages sur le long terme sont considérables: la réduction des dommages et des dépenses liées aux événements météorologiques extrêmes et l'ouverture d'opportunités pour la croissance dans certains secteurs notamment l'agriculture et le tourisme. La présidence œuvrera afin que les conclusions du Conseil en juin 2013 jettent les bases de l'adaptation au climat de l'UE.

Dans le cadre de nos efforts pour souligner les conséquences du changement climatique dans les régions du monde les plus démunies, la présidence organisera une conférence de haut niveau sur la justice climatique en avril 2013.

Les amendements de la directive relative aux échanges de droits d'émissions

La première des deux propositions dans ce domaine cherche à amender la directive existante qui soutient le système d'échange de quotas d'émission de l'UE. L'objectif de cette proposition d'amendement est de clarifier le temps des enchères sur la période d'échange 2013-2020 dans le but de soutenir le fonctionnement ordonné du marché du carbone. C'est pourquoi la présidence cherchera un accord rapide avec le Parlement européen sur cette proposition.

En novembre 2012, des résultats encourageants ont été obtenus lors de la réunion du Conseil de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI) concernant la lutte contre les émissions générées par l'aviation internationale. Afin de développer ce travail, la Commission européenne s'est appuyée sur ces résultats afin de présenter une proposition législative visant à fournir une dérogation temporaire pour certaines obligations en matière de déclaration et de conformité dans le cadre de la directive sur le système d'échange de quotas d'émission de l'UE pour les vols à destination ou partant de pays non européens. Cette proposition législative sera prioritaire pour la présidence qui aura en vue d'atteindre un accord rapide avec le Parlement européen.

Le CO2 émit par les voitures et les autobus

En juillet 2012, la Commission européenne a présenté des propositions séparées afin de confirmer les objectifs d'émission de dioxyde de carbone (CO2) de 2020 pour les nouvelles voitures particulières et les véhicules utilitaires légers (fourgons). La présidence œuvrera à obtenir des accords rapides avec le Parlement européen sur ces deux propositions.

Les gaz à effet de serre fluorés (gaz F)

En novembre 2012, la Commission européenne a publié ses propositions pour réexaminer l'application, les effets et le caractère satisfaisant du règlement relatif aux gaz à effet de serre fluorés (gaz F) en vue de renforcer ses efforts de réduction des émissions de gaz F, notamment si l'on prend en compte le fait que l'utilisation d'alternatives devient de plus en plus réalisable pour certains secteurs industriels. Réduire les émissions de gaz F est important quand on sait combien ces émissions peuvent avoir des effets climatiques néfastes considérables. La présidence entend faire des progrès significatifs sur ce dossier.

Le changement indirect dans l'affectation des sols (ILUC)

La proposition de directive de la Commission européenne vise à amender la législation existante sur la qualité de l'essence et des carburants diesels et sur la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables. L'objectif est d'initier une transition vers les biocarburants qui produisent

moins de gaz à effet de serre et permettent la déclaration des émissions pour le changement indirect dans l'affectation des sols. La présidence, dans ses formations sur l'environnement et l'énergie, entend faire des progrès significatifs sur ce dossier.

La législation environnementale

Les substances prioritaires

En janvier 2012, la Commission européenne a publié une proposition afin d'amender la directive-cadre relative à l'eau et la directive sur les normes qualitatives environnementales. La présidence s'emploiera à atteindre un accord sur la directive modificative avec le Parlement européen, assurant ainsi un pas en avant dans la protection de l'environnement européen et dans la protection de la santé des citoyens européens.

Le recyclage des navires

Le recyclage des navires peut présenter des risques pour l'environnement et pour la santé des travailleurs impliqués. La proposition vise à assurer que les navires européens soient exclusivement recyclés dans des lieux respectueux de l'environnement et sûrs pour les travailleurs. La présidence s'attellera à atteindre un accord avec le Parlement européen sur cette proposition.

La directive sur les piles

En 2006, l'UE a adopté une législation qui visait à rendre les piles et les accumulateurs (par ex piles rechargeables) moins nocifs pour l'environnement. La directive sur les piles inclut une interdiction spéciale sur les piles et les accumulateurs contenant du mercure et du cadmium à cause de leurs effets nuisibles sur la santé humaine et sur l'environnement. La directive proposée a pour but de faire passer plus de produits sous l'interdiction et la présidence œuvrera à obtenir un accord sur ce dossier avec le Parlement européen.

Le programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE)

Le programme de l'UE «LIFE» est l'un des principaux mécanismes de financement de projets dans le domaine de l'environnement. La Commission a présenté une proposition pour un nouveau programme LIFE doté d'un budget nettement plus important pour la période 2014-2020. La présidence irlandaise cherchera un accord rapide sur le programme.

La directive relative à l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE)

L'Irlande avancera sur le projet de directive EIE qui a pour but de renforcer les dispositions existantes en vue d'améliorer la façon dont les impacts environnementaux du développement proposé sont envisagés. La présidence entend faire des progrès significatifs sur ce dossier.

L'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation

La proposition «accès aux ressources génétiques» et le partage des avantages découlant de leur utilisation a été publiée par la Commission européenne en vue de respecter les exigences du protocole de Nagoya. Le protocole a pour but d'assurer que les pays qui possèdent des matériels biologiques susceptibles d'être collectés pour une utilisation dans d'autres pays en des produits neufs et rentables comme les aliments, les médicaments ou les substances biotechnologiques soient récompensés. Cela protégerait les pays en voie de développement de ce que l'on appelle le «biopiratage» et c'est aussi une étape clé afin de parvenir aux objectifs mondiaux en matière de biodiversité de 2020. La proposition fixe les obligations pour les utilisateurs de ressources génétiques dans l'Union Européenne. La présidence entend faire des progrès significatifs au sein du Conseil en ce qui concerne l'objectif global de la ratification de l'UE au début de l'année 2014.

L'agenda international relatif au climat et à l'environnement

La présidence jouera un rôle principal de coordination dans sa représentation de l'UE sur la scène internationale. Ceci est extrêmement important étant donné la nature transfrontalière et mondiale des questions environnementales et la mesure dans laquelle les défis environnementaux sont abordés aux Nations Unies (ONU).

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

La dernière d'une série de négociations en cours conformément à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a eu lieu au Qatar en décembre 2012. La réunion du Qatar s'est appuyée sur l'accord conclu à Durban en 2011 et a permis de dégager une voie claire pour œuvrer à atteindre un accord global multilatéral et juridiquement contraignant d'ici 2015. Cela inclura des objectifs de réduction d'émissions pour tous les parties selon un laps de temps défini et exposera les grandes lignes des engagements en matière de financement de la lutte contre le changement climatique afin d'aider les pays en voie de développement à s'adapter au changement climatique et à atténuer ses effets. La présidence entend prendre la tête des efforts de l'UE de sorte à ce qu'elle s'appuie sur les décisions fermes et les calendriers fixés à Doha, particulièrement en termes de participation de l'UE à la réunion intersession du CCNUCC à Bonn en juin 2013. Il est également prévu que l'agenda international du changement climatique fasse partie des sujets de discussion au Conseil informel des ministres de l'environnement qui se tiendra à Dublin en avril 2013.

Rio +20

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20) de juin 2012 a abouti à un accord: « le futur que nous voulons». Il reconnaît surtout le rôle d'une économie solidaire et verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. L'Irlande coordonnera le développement des positions de l'UE dans le travail de suivi aux niveaux européen et onusien.

Le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)

Une des responsabilités clé concernant l'agenda international sur l'environnement pendant la présidence impliquera de prendre la tête de la contribution de l'UE, lors de la 27e session du Conseil des gouverneurs/ Forum ministériel mondial sur l'environnement (GC/GMEF) du programme des Nations Unies pour l'environnement, qui aura lieu à Nairobi du 18 au 22 février.

Le mercure

En janvier, la présidence coordonnera la participation de l'UE au cinquième Comité intergouvernemental de négociation dans le but de convenir d'un instrument juridique contraignant sur le mercure. Garantir le succès de ces négociations est d'une importance cruciale compte tenu du fait que le mercure est reconnu comme étant un élément chimique ayant des effets négatifs significatifs sur la santé humaine et sur l'environnement.

La convention de l'ONU sur les produits chimiques et les déchets et la convention d'Aarhus

Enfin, les Nations unies organiseront des réunions consécutives aux conférences des parties des trois conventions sur les produits chimiques et les déchets (conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm) en avril-mai 2013, pendant qu'un groupe de travail des parties à la convention d'Aarhus aura lieu en juin 2013. La présidence assurera une contribution effective de l'UE aux différentes décisions qui doivent être adoptées au titre de chaque convention.

Transports, télécommunications et énergie

L'un des principaux moteurs de la croissance économique de l'UE et d'une meilleure compétitivité, à la fois maintenant et pour l'avenir, consiste en une infrastructure forte, sûre, écologiquement durable ainsi que d'un bon rapport coût/efficacité pour le transport, les télécommunications et l'énergie. Le Conseil «Transports, télécommunications et énergie» (TTE) cherche à développer des réseaux coordonnés et une infrastructure qui bénéficiera au marché intérieur et à l'économie de l'UE dans son ensemble.

Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)

Avoir des transports, une énergie et des réseaux numériques durables et interconnectés est une priorité pour le développement social et économique de l'Europe. Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), qui fait partie du cadre financier pluriannuel (CFP), déterminera comment les ressources de l'Union seront investies dans les infrastructures pour le transport, l'énergie et les télécommunications/le numérique.

L'accès au marché unique du numérique est également d'une importance critique pour les consommateurs et le monde des affaires.

Le développement d'un marché de l'énergie cohérent dans l'UE bénéficiera énormément aux consommateurs. Cela sera aussi d'une importance particulière pour assurer une sécurité énergétique sur le long terme ainsi que la promotion de sources énergétiques alternatives.

Des transports intégrés de qualité sont vitaux pour la compétitivité de l'Europe. Des investissements ciblés pour traiter les encombrements de la circulation et les liaisons manquantes soutiendront la reprise économique de l'Europe sur le long terme.

La présidence fera du mécanisme pour l'interconnexion en Europe une priorité et fera de même pour un certain nombre de propositions qui permettront à l'interconnexion en Europe de devenir une réalité.

Les transports

Les réseaux transeuropéens- transports (RTE-T)

RTE-T comprend une série d'orientations et d'exigences pour le développement des réseaux transeuropéens sur les quatre prochaines décennies allant jusqu'en 2050. La vision de RTE-T pour un réseau de transports global soutiendra le fonctionnement du marché unique et favorisera la compétitivité de l'Europe. Cela se fera d'une façon durable, en prenant en compte les besoins de rendement énergétique et les défis que représente le changement climatique. Les discussions sur le RTE-T sont déjà à un stade avancé et la présidence espère parvenir à un accord avec le Parlement européen.

Le quatrième paquet ferroviaire

Le paquet ferroviaire est l'un des trois dossiers sur le transport qui figure sur l'acte pour le marché unique II afin de promouvoir des infrastructures de transports publics plus compétitives et modernes au sein de l'UE. Cela offrira aux consommateurs et au monde des affaires un plus grand choix et des solutions plus rentables. La présidence s'emploiera à faire avancer ce dossier.

Le paquet «aéroports»

L'insularité de l'Irlande implique que l'aviation commerciale est une priorité absolue pour les consommateurs et les exportateurs. Le nombre de passagers aériens en Europe a continué à croître ces dernières décennies créant une pression croissante pour soutenir les infrastructures. Actuellement, 70 % des retards des vols sont dus à des problèmes venant du sol et non pas de l'air.

Le paquet «aéroports» a pour but d'aborder ces questions d'efficacité, de qualité et de capacité dans les aéroports européens. Un accent particulier est mis sur les services d'assistance en escale, les créneaux horaires et la réduction du bruit. Une proposition anticipée sur le droit des passagers aura également pour but de clarifier les droits des passagers, particulièrement dans les cas d'annulation de vols, de retards et de refus d'embarquement.

La présidence espère mener les négociations sur le paquet «aéroports» à une conclusion satisfaisante. Elle commencera les négociations sur les droits des passagers lorsque la proposition sera publiée.

Les autres législations sur le Conseil «Transports»

La présidence cherche aussi à assurer un accord sur les propositions visant à renforcer la convention du travail maritime ainsi qu'un nouveau règlement sur le tachygraphe (un instrument utilisé pour enregistrer les mouvements des transporteurs dans l'UE) et de bien progresser sur d'autres dossiers importants qui ont un impact sur le secteur des transports dont fait partie le paquet «Énergie propre pour les transports» qui promeut une meilleure utilisation des carburants renouvelables; et un certain nombre de propositions relatives à la sécurité dont le paquet «contrôle technique» et la sécurité pour les navires de passagers. Deux autres dossiers en rapport avec les transports, qui figurent dans l'acte pour le marché unique II (la prochaine phase de l'initiative «ciel unique européen» et l'initiative «Blue Belt» qui visent à réduire les fardeaux administratifs pour le transport maritime à courte distance au sein de l'UE), doivent être publiés et présentés lors de la présidence de l'Irlande.

Les télécommunications

L'un des objectifs majeurs de la présidence, entre tous les domaines de politique, est de mettre en avant la stratégie numérique pour l'emploi et la croissance. L'Europe doit rester à jour sur les tendances du marché et sur les modes de vie des gens. Dans le domaine des télécommunications, les technologies et l'internet doivent être optimisés afin de conduire à la croissance durable et de fournir de nouveaux services aux citoyens. Le rapport à mi-parcours, publié juste avant la présidence irlandaise, indiquait le besoin de mettre un nouvel accent sur les domaines prioritaires dont le déploiement de réseaux à haut débit, l'informatique dématérialisée, la confiance et la sécurité, les compétences, les services en ligne et le contenu, la recherche et l'innovation. Cela permet de montrer à la présidence irlandaise et aux États membres comment les défis clés, nécessaires à la réalisation de progrès sur la stratégie numérique, peuvent être surmontés.

Au début de sa présidence, l'Irlande espère atteindre un accord sur la proposition de directive qui autoriserait la réutilisation de l'information du secteur public par le secteur privé à un prix marginal ou à titre gratuit, de générer des produits nouveaux et innovants, stimulant par là la création d'emplois et le développement.

Le marché unique du numérique

Des infrastructures numériques fourniront les fondations sur lesquelles le marché unique du numérique se basera et fonctionnera. Les orientations proposées sur les télécommunications, complétant le mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), ont pour but d'accélérer la prochaine génération de réseaux et de stimuler le déploiement de services numériques en complétant les investissements privés, particulièrement dans des domaines où l'argument économique pour l'investissement est moins certain. La présidence a pour objectif de parvenir à un accord entre le Conseil européen et le Parlement sur ce dossier.

Les citoyens et les entreprises doivent aussi être capables de faire confiance au commerce en ligne afin que celui-ci devienne un succès. C'est pourquoi la présidence attache la plus grande importance au règlement sur l'identification électronique et les services de confiance. Le but du règlement est de fournir un cadre paneuropéen pour l'identification électronique, l'authentification et la reconnaissance des signatures électroniques. La reconnaissance mutuelle et l'acceptation de l'identification électronique (e-ID) a le potentiel de faciliter l'accès des citoyens aux services publics en Europe dans des domaines tels que la santé, la protection sociale, l'emploi et l'éducation. La proposition peut ouvrir la voie à une meilleure utilisation par tous les européens des services en ligne ce qui entraînera la croissance et la création d'emplois. La présidence accélèrera le travail sur ce dossier difficile qui est une proposition en suspens de l'acte pour le marché unique. La présidence travaillera aussi sur des propositions dans d'autres conseils sur la protection des données dans le but de soutenir la croissance au sein de l'économie numérique.

L'assemblée stratégique numérique de la Commission européenne aura lieu à Dublin en juin 2013. Cet événement rassemble des experts de l'industrie et de la société civile ainsi que des représentants des institutions de l'UE et des États membres dans le but de renforcer la coopération et la collaboration autour de la stratégie numérique.

L'accessibilité du web

La présidence entend faire des progrès sur la directive proposée par la Commission sur l'accessibilité du web, publiée en décembre 2012. La proposition a pour but d'assurer que les sites internet soient accessibles à tous les utilisateurs, en particulier ceux souffrant de handicaps. La présidence s'attellera à progresser sur cette proposition dans le cadre de ses priorités que sont la stratégie numérique et l'Année européenne des citoyens.

La sécurité des réseaux et des informations

Une proposition législative sur des mesures qui permettent un meilleur niveau de sécurité des réseaux et des informations pour accompagner une déclaration anticipée sur la cybersécurité doit être publiée au début de la présidence de l'Irlande. Le principal objectif de la proposition est de fournir une meilleure sécurité des réseaux et des informations au sein de l'UE. La présidence attend avec impatience la publication de cette proposition par la Commission européenne et travaillera à faire des progrès sur cette législation pendant la présidence.

La réduction des coûts du très haut débit

En 2012, les chefs d'États et de gouvernement ont identifié que la fourniture d'une meilleure couverture, incluant la réduction des coûts des infrastructures du très haut débit, était primordiale à l'achèvement du marché unique du numérique.

Cette proposition sera publiée vers la fin du premier trimestre de 2013 et fixera les principes à suivre par les États membres alors qu'ils se préparent à introduire le très haut débit fixe et mobile. En Irlande, le travail récent sur le développement d'un plan national sur le haut débit a fourni un aperçu unique des défis pour éliminer les obstacles au déploiement de la large bande dont les défis en lien avec la préparation et l'accès aux infrastructures. La présidence attend avec intérêt la proposition de la Commission, étant donné son expérience dans le domaine, et travaillera étroitement à avancer sur la proposition avec tous les partenaires afin de faciliter un accès du haut débit de haute qualité, sûr et économique dans toute l'Europe.

L'énergie

Des questions telles que la sécurité de l'approvisionnement énergétique au sein d'un marché intérieur de l'énergie intégré, l'impact environnemental et la dérégulation du marché déterminera le futur de l'approvisionnement énergétique en Europe. Dans la gestion des négociations liées à l'énergie, la présidence irlandaise sera soucieuse des avantages pour l'emploi, la croissance et les consommateurs. Une meilleure coordination au niveau européen peut être bénéfique à l'UE alors que les États membres délaissent les sources d'énergie traditionnelles à base de carbone pour des sources alternatives, le plus souvent renouvelables.

Le marché intérieur de l'énergie

En novembre 2012, la Commission européenne a publié une communication sur le marché intérieur de l'énergie. La communication a reconnu les progrès effectués par les États membres en vue de respecter l'objectif de l'achèvement du marché intérieur de l'énergie. Toutefois, elle a aussi souligné un certain nombre de questions qui ont besoin d'être traitées au plus vite afin que les consommateurs puissent tirer pleinement partie des avantages que représente l'énergie interne ainsi qu'éliminer les obstacles à la concurrence et accroître la sécurité et la durabilité de l'énergie européenne. La présidence a pour but d'adopter les conclusions du Conseil sur la communication.

Les critères de viabilité pour la biomasse

La Commission devrait publier une proposition de directive, au début de la présidence irlandaise, sur les exigences en matière de durabilité pour l'utilisation de la biomasse dans l'électricité, le chauffage et le refroidissement. L'Irlande s'attellera à faire avancer la proposition et rédigera un rapport sur ses progrès lors du Conseil «Énergie» de juin 2013.

Notification des projets d'investissement relatifs à des infrastructures énergétiques

La présidence irlandaise devrait traiter de la demande d'annulation de l'acte du Conseil sur la notification des projets d'investissement relatifs à des infrastructures énergétiques et de son remplacement par un nouvel acte juridique basé sur le processus de codécision du Conseil et du Parlement.

La directive sur la sécurité des activités pétrolières et gazières

Cette proposition vise à promouvoir la sécurité offshore suite aux catastrophes récentes et inclut des provisions pour renforcer la capacité à faire face aux situations d'urgence. La présidence s'emploiera à aboutir à un accord rapide avec le Parlement européen sur cette proposition.

Le changement indirect dans l'affectation des sols (ILUC)

La proposition pour une directive relative au changement indirect dans l'affectation des sols (ILUC) a pour objet d'amender la législation existante sur la qualité de l'essence et des carburants diesel et à faire la promotion de l'utilisation d'énergie de sources renouvelables. L'objectif est d'initier une transition vers les biocarburants qui économisent grandement les émissions de gaz à effet de serre, tout en limitant le plus possible l'utilisation des sols, qui seraient mieux utilisés pour des cultures vivrières. La proposition a également pour but de renforcer les déclarations des émissions de changement indirect dans l'affectation des sols. La présidence, dans ses formations Environnement et Énergie, entend faire des progrès significatifs sur ce dossier.

La protection contre les radiations

Avoir des normes élevées en matière de radioprotection est d'une très grande importance pour l'UE. La présidence œuvrera à l'obtention d'un accord sur la révision de la directive fixant des normes de sécurité élémentaires sur les rayonnements ionisants dans le but de protéger les patients, les travailleurs et le public qui y sont exposés. Le travail sera aussi reporté sur la proposition visant à établir un système communautaire d'enregistrement des transporteurs de matières radioactives.

Éducation, jeunesse, culture et sport

L'importance de l'éducation et de la formation pour la reprise économique est reconnue dans la stratégie «Europe 2020». L'Éducation et la formation sont des moteurs clés de la cohésion sociale et de la réduction de la pauvreté et ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre l'actuelle crise de l'emploi, qui touche en particulier les jeunes européens. La présidence garantira que le Conseil soutiendra les initiatives qui appuient le développement d'une économie basée sur le savoir et l'innovation.

Le patrimoine et la diversité culturels de l'Europe font partie de ses principaux atouts. La présidence s'attachera à faire avancer le travail sur le projet «Europe créative» afin de soutenir la future génération d'artistes européens et de professionnels de la culture.

L'Éducation

La présidence irlandaise fera de la réduction du chômage au sein de l'UE une de ses priorités en élargissant l'accès à l'éducation et en garantissant la qualité de l'éducation et de la formation. L'accent sera également mis sur l'intégration du programme pour l'éducation au processus du semestre européen afin de soutenir l'emploi et la croissance. Les principes de qualité et d'équité appuieront l'approche de la présidence irlandaise sur l'éducation et la formation.

Repenser l'éducation

De plus, la communication à venir émanant de la Commission intitulée «Repenser l'éducation» examinera de manière plus large les réformes à mener dans le domaine de l'éducation. Les conclusions apportant une réponse à ladite communication et à l'analyse annuelle de la croissance pour 2012 seront proposées pour adoption lors du Conseil «Éducation» en février 2013.

Erasmus pour tous

Erasmus pour tous est le programme qui réunit les programmes actuels de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Parvenir à un accord avec le Parlement sur le règlement «Erasmus pour tous» sera une tâche clé du programme «éducation et formation».

Les autres domaines politiques

La présidence irlandaise s'attachera à apporter son soutien aux formateurs d'enseignant qui jouent un rôle important dans les systèmes éducatifs. L'éducation supérieure sera aussi une priorité. Elle se concentrera sur la participation des groupes sous-représentés, sur le rôle de l'engagement régional des institutions de l'éducation supérieure et sur le projet de l'UE «U-Multirank».

Le cadre européen des certifications (CEC) a pour but de réunir une référence européenne commune aux qualifications nationales des différents pays afin de permettre aux individus et aux employeurs de mieux comprendre et comparer les niveaux académiques des différents systèmes d'éducation et de formation. Il est important que l'éducation et la formation menant aux qualifications référencées dans le CEC soient soutenues par des dispositions fiables qui garantissent leur qualité. Une conférence sur le thème de l'assurance de la qualité dans les cadres de qualification sera organisée pendant la présidence irlandaise.

La jeunesse

Le thème central du Conseil «Jeunesse» traitera de l'éducation et de la formation non formelle. L'Irlande, aux côtés de ses de partenaires du trio, a fait de l'inclusion sociale un des principaux thèmes des 18 mois (de janvier 2013 jusqu'à la fin de juin 2014). Ce thème inclut l'accessibilité aux services à la jeunesse et à l'inclusion et souligne l'importance de la qualité dans la conception et la réalisation de la politique liée à la jeunesse.

La présidence irlandaise se concentrera sur la contribution d'un travail des jeunes de qualité afin d'améliorer l'inclusion sociale de tous les jeunes, leur développement et leur bien-être. Elle se concentrera également sur la maximisation du potentiel de la politique de la jeunesse à atteindre les objectifs de «Europe 2020», en particulier lorsqu'elle aborde le défi de l'emploi des jeunes.

La présidence irlandaise organisera une conférence de l'UE sur la jeunesse en mars à Dublin et celle-ci sera le point culminant d'un processus de dialogue structuré avec les jeunes dans toute l'UE.

La culture

L'«Europe créative»

L'«Europe créative» est le nouveau programme de l'UE qui soutient les secteurs de la culture et de la création. Les financements de l'UE aideront les artistes et les professionnels de la culture à atteindre de nouvelles audiences. L'«Europe créative» soutiendra également l'industrie cinématographique européenne en incorporant les initiatives existantes telle que le fructueux programme MEDIA. La présidence irlandaise s'emploiera à obtenir un accord sur le règlement.

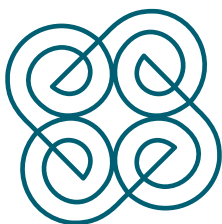
Le programme «L'Europe pour les citoyens», 2014-2020

Le programme a été créé afin de rapprocher l'Europe de ses citoyens et à encourager ces derniers à participer d'avantage à l'avenir de l'Union Européenne. Le programme se compose de deux volets, l'un axé sur la mémoire, l'autre sur la participation civique. L'initiative soutiendra les projets menés par la société civile, les autorités locales, les ONG, les think-tanks, les syndicats et les universités aux niveaux local et régional. Le programme «L'Europe pour les citoyens» est spécialement conçu pour promouvoir la démocratie participative et sera, de ce fait, une priorité pour la présidence pendant l'Année européenne des citoyens.

Le sport

L'objectif clé de la présidence sur l'agenda sportif sera de faire des progrès sur un certain nombre de questions mis en lumière dans le plan de travail de l'UE en faveur du sport. Cela inclut la question de la double carrière des sportifs. Le Conseil s'attachera à déterminer comment assurer que les sportifs sont équipés et éduqués pour la vie après leur carrière sportive, qui est souvent de courte durée.

La seconde priorité sera d'examiner la contribution du sport à l'économie et à identifier les défis critiques que soulève le financement du sport, en particulier le sport de masse, d'une façon plus durable. L'Irlande représentera également l'UE auprès de l'agence mondiale antidopage pour les 18 mois à venir.



Uachtaránacht na hÉireann ar
Chomhairle an Aontais Eorpaigh
Irish Presidency of the Council
of the European Union

eu2013.ie

